

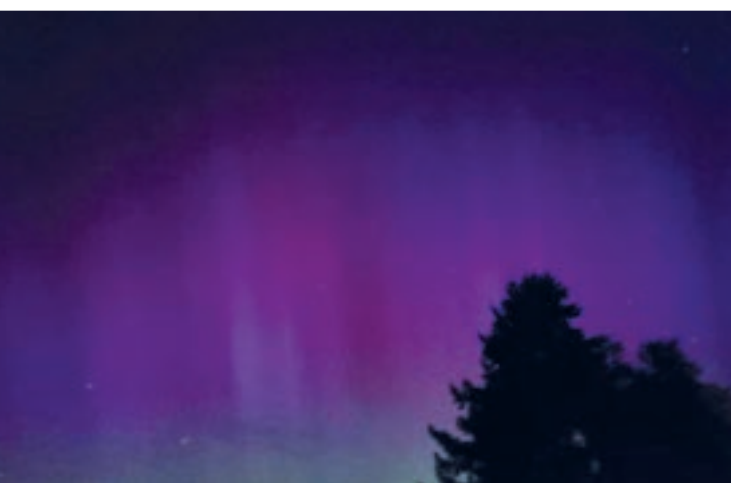


Val d'Issoire

BULLETIN MUNICIPAL

N°9

JANVIER 2025



Nos partenaires



4 Impasse de la commanderie
87300 Breuillelaufa
0555534545 \ 0587082171

Carine et Francis
Restauration Traditionnelle
bayles.francis@neuf.fr

Auberge des quatre saisons



MERIGOT

POMPES FUNEBRES MARBRIER

Une famille au service des familles

Chambres funéraires
Javerdat | Nieul | Mézières-sur-Issoire | Saint-Priest-sous-Aixe

Organisation complète des obsèques - Transports de corps avant et après mise en bière - Marbrerie
Entretien de sépultures - Contrats obitiques - Articles funéraires - Compositions florales toutes cérémonies

24h/24 : 05 55 03 19 19 - 06 80 44 04 04
www.merigot-pompes-funebres.fr | merigotpompesfunebres@orange.fr | fax : 05 55 03 24 20



EURL PAILLER

Jean Michel

13 avenue de Bellac
Mezières sur Issoire
87330 VAL D'ISSOIRE

ELECTRICIEN - PLAQUISTE
ELECTROMENAGER
ALARME - PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES

06.10.72.35.12 / 05.87.37.01.60



SJL

LOCATION

www.sjl-location.com

LOCATION
MATÉRIELS
POUR
PROFESSIONNELS
ET PARTICULIERS

SAINT-JUNIEN 05 55 02 58 23	BELLAC 05 55 68 30 00
CONFOLENS 05 45 29 51 50	MONTMORILLON 05 49 48 62 11

Ambiance Coiffure

Catherine RIGONDEAU

Homme - Femme - Enfant
avec ou sans rendez-vous

10, avenue de Sell
87330 MEZIERES SUR ISSOIRE

05 55 60 22 01
catherinerigondeau@gmail.com

REVLON

LE SERVICE PUBLIC DE L'EAU

EAU

PAR AGUR



Bellac Boissons

Services et proximité

contact@berry-boissons.fr

VOTRE PHARMACIEN & VOTRE MATÉRIEL MÉDICAL



Votre pharmacien est le professionnel de santé qui vous aide pour vous assurer votre maintien à domicile. Il vous conseil bien. N'hésitez pas à le consulter !

Pharmacie CAHELLAS 2 rue du marché ois 87330 Mézières sur Issoire 05-55-68-32-60

Sommaire

- Val d'Issoire	4 - 10
- Informations et services	10 - 22
- Associations	23 - 31
- Mise en lumière	32
- Informations diverses	33 - 38
- Nos partenaires	39 - 44

Mise en page et impression

Texto Saint-Junien

Décembre 2024

imprimés en 700 exemplaires

Le Maire et le Conseil Municipal de Val d'Issoire ont le plaisir de vous inviter à participer, autour d'un verre de l'amitié, aux vœux de bonne année de la municipalité qui se dérouleront

à la salle polyvalente

le Vendredi 10 janvier 2025
à 18h30.

à la salle Ganné

le Samedi 11 janvier 2025
à 11h00.



Le mot du Maire

Madame, monsieur,

Je suis heureux de vous présenter ce nouveau bulletin municipal.

Pour cette nouvelle année 2025, toute l'équipe municipale se joint à moi pour souhaiter à chacun et à chacune d'entre vous ainsi qu'à vos familles une bonne et heureuse année, des vœux de santé avant tout ; la santé est notre plus grande richesse et la seule qui compte vraiment.

Nos vœux sont bien entendu également des vœux de bonheur et de réussite, et j'espère que cette année 2025 vous permettra de concrétiser tous vos projets.

De nombreux temps forts ont rythmé l'année 2024 :

- Le recensement avec une population officiellement en augmentation d'une centaine d'habitants (nouveaux retraités mais aussi familles avec enfants)
- Différentes animations : repas festifs, lotos, concours de belote, pièces de théâtre, brocantes, vide greniers, concours de labour, son et lumières, fête des fleurs, etc. organisées grâce à nos associations dynamiques.
- Réouverture d'une classe pour le RPI (Regroupement pédagogique inter-communal) Nouic - Val d'Issoire suite à la demande des deux maires au vu de l'augmentation des effectifs (unique réouverture d'une classe en zone rurale en Haute-Vienne).
- Mise en service des 4 éoliennes de La Forge avec un retour financier pour la commune (IFER : taxe prélevée au profit des collectivités territoriales) à partir de cette année.
- Définition des zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAE nR) pour répondre à la nécessité de leur développement (loi APER) ; la commune s'est engagée dans la démarche. Une concertation publique a été effectuée pour permettre aux citoyens de donner leur avis et de faire des propositions ; ainsi des ZAE nR ont été définies puis validées en conseil municipal et transmises à la préfecture. Les ZAE nR peuvent concerner toutes les énergies renouvelables (photovoltaïque, agrivoltaïque, éolien, méthanisation)
- Finalisation du projet du Chêne Vert en espérant un début de travaux cette année selon le partenariat avec nos partenaires financiers (Europe, Etat, Région, Département, communauté de communes du Haut Limousin en Marche) car nous sommes dans le flou total suite au projet de loi de finances (PLF) du gouvernement, qui risque de nous pénaliser pour nos projets à venir en nous obligeant à réduire les dépenses d'investissement.

Pour 2025, suite à ces interrogations, nous resterons prudents dans les projets et restons attentifs à l'entretien de nos bâtiments et de notre voirie.

Vous êtes nombreux à me faire remarquer que les rues et les cimetières sont mal entretenus depuis plusieurs années ; je suis d'accord avec vous.

Mais depuis la loi LABBE de 2014 et son application depuis le 1er janvier 2017 aux collectivités publiques, il est interdit d'utiliser des pesticides chimiques de synthèse. Malgré le passage répété des agents de la commune il est impossible de retrouver les rues et les cimetières d'antan. Sur ce sujet comme sur beaucoup d'autres (énergie, biodiversité, coûts, ...) les communes sont soumises à plusieurs logiques parfois contradictoires ; elles doivent trouver un juste équilibre au mieux de l'intérêt présent et à venir des citoyens.

Avant de conclure, nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux habitants et une bonne intégration dans notre commune.

Je vous souhaite à tous d'excellentes fêtes de fin d'année, remplies de joie, de santé et de bonheur. Que 2025 soit une année de réussite et d'épanouissement pour chacun et chacune d'entre vous.

Le Maire, Pascal GODRIE

Le mot des Conseillers Départementaux



Chers habitants du canton,

Depuis nos bancs du Conseil départemental nous avons pressenti les difficultés à venir, mais tout s'accélère dangereusement !

Si la situation géopolitique internationale est préoccupante, le statut économique et financier de notre pays l'est tout autant !

Vos collectivités, communes et communautés de communes, départements et régions sont vos interlocuteurs de proximité et assurent en tout point de nos territoires l'équilibre des derniers services publics, la sauvegarde de l'éco-

nomie locale et le soutien à l'investissement notamment en matière de transition écologique.

Au regard du projet de loi de finances 2025, le Conseil départemental de la Haute Vienne, auquel le Gouvernement a supprimé ces dernières années la quasi-totalité de ses possibilités de ressources fiscales devrait en plus voler au secours de Bercy avec plusieurs dizaines de millions !

Déjà fragilisés depuis quelques années par des dépenses sociales qui explosent, les départements sont visés par le remboursement d'une dette qui n'est pas de leur responsabilité. Cette décision conduirait à diminuer les moyens alloués à nos pompiers, à nos collèges, à la réfection des routes du département. Seraient également impactées toutes les politiques d'accompagnement du département vers les Ehpad, les personnes vulnérables et handicapées, la petite enfance, les associations et les communes au travers des subventions

Profondément attachés à ce partenariat territorial avec les collectivités et à nos missions de solidarité, nous restons à votre écoute lors de nos différentes permanences sur le territoire.

En cette année nouvelle, gageons que l'on retrouve à tous les niveaux un peu de logique et de respect de notre ruralité déjà bien fragile.

C'est notre vœu le plus cher que nous souhaitons partager avec vous.

Patricia MARCOUX-LESTIEUX et Stéphane VEYRIRAS
Conseillers départementaux du canton de Bellac

INFORMATIONS MUNICIPALES

-Permanences Mairie de Val D'issoire

MAIRIE DE VAL D'ISSOIRE ET MAIRIE DÉLÉGUÉE DE MÉZIÈRES-SUR-ISSOIRE

2, centre administratif André Reynaud
Tél : 05.55.68.31.82 - Mail : commune@valdissoire.fr
Site : www.valdissoire.fr

Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h et l'après-midi sur rendez-vous,

MAIRIE DÉLÉGUÉE DE BUSSIÈRE-BOFFY

14, rue de la Chapelle Saint-Jean
Tél : 05.55.68.34.64 - Mail : commune@valdissoire.fr
Site : www.valdissoire.fr

Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h .

MAIRE ET ADJOINTS, PRÉSENCE À LA MAIRIE :

Pascal GODRIE : Maire de Val d'Issoire , tous les après-midis et sur rendez-vous.

Roland DAVID : 1^{er} Adjoint et maire délégué de Mézières sur Issoire, les lundis et jeudis matin sur rendez-vous.

Marie-Hélène DESBORDES : 2^{ème} Adjointe, tous les jours sur rendez-vous.

Jean-Paul BARRIERE : 3^{ème} Adjoint et Maire délégué de Bussière-Boffy, tous les jours à la mairie déléguée de Bussière-Boffy, 05.55.68.34.64.

Elodie MORGAT : 4^{ème} Adjointe, sur rendez-vous.

Didier BOURDIER : 5^{ème} Adjoint, les lundis après-midi sur rendez-vous.

- Commissions municipales

Travaux (11) : Mrs Mmes : Roland DAVID - Jean-Paul BARRIERE - Alain BERNARD - Didier BOURDIER - Anne-Rose DE RORTHAYS - Alain DELARUE - Nathalie DEPIERREFIXE - Elodie MORGAT - Jean-Claude PROPIN - Laurence VEY-TIZOUX - PASQUET Frédéric.

Finances (14) : Mrs Mmes : Roland DAVID - Jean-Paul BARRIERE - Alain BERNARD - Gérard BISSIRIER - Didier BOURDIER - Alain DELARUE - Marie-Agnès DESBORDES - Elodie MORGAT - Frédéric PASQUET - Jean-Claude PROPIN - Arielle RAULT - Marie-Christine TANCHOUX - Anne-Rose de RORTHAYS - Vincent DUTHOIT.

Ecole et cantine (7) : Mmes : Anne-Rose DE RORTHAYS - Nathalie DEPIERREFIXE - Elodie MORGAT - Marie-Agnès DESBORDES - Marie-Hélène DESBORDES - Laurence VEYTIZOUX - Marie-Christine TANCHOUX

CCAS et affaires sociales (8) : Mrs Mmes : Alain DELARUE - Marie-Agnès DESBORDES - Marie-Hélène DESBORDES

- Arielle RAULT - Didier BOURDIER - Elodie MORGAT - Nathalie DEPIERREFIXE - Frédéric PASQUET.

Vie locale et relations publiques (11) : Mrs Mmes : Gérard BISSIRIER - Didier BOURDIER - Roland DAVID - Anne-Rose DE RORTHAYS - Alain DELARUE - Nathalie DEPIERREFIXE - Marie-Agnès DESBORDES - Marie-Hélène DESBORDES - Elodie MORGAT - Laurence VEYTIZOUX - Vincent DUTHOIT.

Transition écologique - transition énergétique (8) : Pascal GODRIE, Marie-Hélène DESBORDES, Didier BOURDIER, Alain DELARUE, Marie-Agnès DESBORDES, Frédéric PASQUET, Marie-Christine TANCHOUX, Arielle RAULT.

- Permanences des conseillers départementaux

Mr Stéphane VEYRIRAS & Mme Patricia MARCOUX-LESTIEUX : Permanences le 2^{ème} Lundi du mois de 11h à 12h. à la mairie de VAL D'ISSOIRE.

SANTÉ SOCIAL

PROFESSIONNELS DE SANTE DE LA COMMUNE

- MAISON MÉDICALE DES CÈDRES :

5, avenue de Bellac à MEZIERES-SUR-ISSOIRE

• **CABINET MÉDICAL** : Dr Sigiso WIEGERSMA : 05.55.68.39.29. Secrétariat ouvert du lundi au jeudi de 9h à 13h pour prendre rendez-vous.

• **CABINET INFIRMIERS** : Johanna CARHART - Ludovic MASSON - Valérie FORGEAUD : 05.55.60.43.02 / 06.86.13.38.22

• **MASSEUR KINÉSITHÉRAPEUTE** : Valérie QUINAT : 05.55.60.79.37 Secrétariat ouvert du lundi au jeudi de 9h à 13h pour prendre rendez-vous. En cas d'urgence de bronchiolite de novembre à mars appeler le 15 pour mise en relation avec le kinésithérapeute de garde.

• **MASSEUR KINÉSITHÉRAPEUTE** : Marie-Hélène DELALANDE : Tél. 07 66 78 05 12 Visites à domicile uniquement.

• **PHARMACIE** : Sandrine et Valentin CANELLAS : 05.55.68.32.50

Ouverte du lundi au vendredi de 9h 15 à 12h 15 et de 15h à 19h 20, le samedi de 9h 15 à 12 h 30.

Possibilité d'accès à une téléconsultation (à distance).

NUMEROS D'ECOUTE NATIONAUX (GRATUITS)

- Violences sexistes et sexuelles : 3919
- Allô Enfance en danger : 119
- Jeunes victimes de violence numérique (harcèlement sur internet, réseaux sociaux, ...) : 3018
- Maltraitance personnes âgées et personnes handicapées : 3977
- SOS Amitié (soutien psychologique) : 09.72.39.40.50 ou en langue anglaise : 01.46.21.46.46
- Fil santé jeunes (pour les jeunes de 12 à 25 ans) : 0 800 235 236
- Situation de harcèlement à l'école : 3020 (du lundi au vendredi de 9h à 20h et le samedi de 9h à 18h)
- prévention du suicide 3114
- Agri 'Ecoute (MSA), écoute agriculteur en souffrance psychologique et entourage ; gratuit, anonyme, confidentiel : 09.69.39.29.19.

- DEFIBRILLATEUR AUTOMATIQUE EXTERNE (D.A.E.)

L'appareil entièrement automatique peut être utilisé par n'importe quel citoyen en attendant les secours.

La commune de Val d'Issoire a mis en place deux DAE :

- à Mézières, à l'entrée de la salle polyvalente, 10 place du marché ovin, derrière la mairie
- à Bussière-Boffy, à l'arrière du syndicat d'initiative, face à l'église.

- EN CAS D'URGENCE MÉDICALE :



SERVICES SOCIAUX

PERMANENCES A MEZIERES-SUR-ISSOIRE

• ASSISTANTE SOCIALE

Lundi après-midi de 14h00 à 16h30 sans rendez-vous et les vendredis de 09h00 à 12h00 sur rendez-vous.

3, centre administratif André Reynaud

Mme Sylvie MIAUT : Tél 05.55.68.34.40

mail : sylvie.miaut@haute-vienne.fr

Secrétariat (Maison du Département Bellac) : 05.55.68.15.87

- **REFERENTE APA/PCH** (Allocation Personnalisée d'Autonomie / Prestation de Compensation du Handicap) : Mme Catherine FAUCHER : Tél 05.55.68.15.87
Accompagnement de proximité des personnes bénéficiaires de l'APA ou de la PCH et de leur entourage, pour les démarches en lien avec ces prestations.

• SERVICES D'AIDE A DOMICILE BMPAH

(Bellac Mézières Personnes Agées et/ou Handicapées). L'association a pour but de répondre aux besoins des personnes âgées et/ou handicapées en favorisant le maintien à domicile.

Elle propose des aides à domicile (employée de maison, garde de jour, garde de nuit, ...) et gère les obligations administratives liées à l'embauche (contrat, bulletins de salaire, déclarations URSSAF, remplacement, ...); elle propose également des formations aux employés.

Accueil sans rendez-vous :

- le jeudi de 14h à 16h30 : 3, centre administratif André Reynaud à Mézières-sur-Issoire

- le mardi de 9h à 11h 30 : 14 avenue de la Liberté à Bellac

En dehors de ces créneaux Mme Nathalie RESSOT, permanente gérontologique, est joignable :

- par téléphone : 05.55.60.40.38 (répondeur à votre disposition)
 - par mail : bmpah.mandataire@sfr.fr
- et peut vous proposer un rendez-vous dans les locaux de l'association ou à domicile si nécessaire.

ADPAD

(Association d'Aide aux Personnes à Domicile)

L'ADPAD a vocation à aider toute personne à domicile (actif, retraité, personne en perte d'autonomie ou en situation de handicap); elle évalue les besoins, constitue le dossier et met en place des prestations personnalisées : aide et soutien dans les actes essentiels de la vie quotidienne, tâches ménagères, gardes,

Mme Laurine SAVI, responsable de secteur

Tél : 05.55.10 11 84 / 05.55.10.01.31

mail : adpad@adpad87.fr

• RPE : Relais Petite Enfance « LA FARANDOLE »

Tous les mardis matin de 09h00 à 12h00 à La Ruche.

Sandrine Périgaud, animatrice Tél. : 06.81.89.98.33

Parents, futurs parents à la recherche d'un mode de garde pour votre enfant : numéro unique du Haut Limousin en Marche :

06 62 11 50 14

• ASSISTANTES MATERNELLES AGREEES

COURTIOUX Marie - 17, rue des Barges Bonnefond - Mézières - 06 25 49 79 92

DEPIERREFIXE Annie - 6, Impasse des Chênes - Mézières - Tél. : 05.55.60.41.31

LAGRANGE Martine - 14, Route de Nouic - Mézières - Tél. : 05.55.68.31.03

RAYNAUD Florence - 43, Masvergnier - Mézières - Tél. : 05.55.68.39.63

PERMANENCES A BELLAC

Informations à jour sur le site : <https://www.bellac.fr/vie-municipale/permanences/>

MAIRIE

- **CAF** (Caisse d'Allocations Familiales)
Le mardi de 9h à 12h et de 13h15 à 16h15

- **CPAM** (Caisse Primaire d'Assurance Maladie) : Tél. : 36 46
Sur rendez-vous
jeudi de 9h à 12 h
vendredi de 9h à 12h (semaines impaires hors vacances scolaires).

- **CARSAT** (Caisse d'Assurance retraite et de la santé au travail) :
2^{ème} et 4^{ème} mercredi du mois sur rendez-vous. Tél. : 3960

MAISON DES ASSOCIATIONS

9, rue Chanzy - Bellac

- **MSA** (Mutualité Sociale Agricole)
mercredi de 9h à 12h30 et de 14h à 16h30 sur rendez-vous. Tél. : 05.44.00.04.04.

- **UDAF 87** (service à la famille et aux personnes vulnérables)
1^{er} vendredi du mois de 9h à 12h, sur rendez-vous. Tél. : 05 55 10 53 10

- **FNATH** (association des accidentés de la vie et travailleurs handicapés)
Réception UNIQUEMENT sur rendez-vous. Tél. : 05.55.34.48.97
2e samedi de 8h00 à 11h00.
4e vendredi de 10h00 à 16h00.

CROIX ROUGE FRANCAISE

Distribution alimentaire et vestiaire
Alimentaire : lundi de 16h à 18h / mardi de 10h à 12h et de 13h30 à 18h une semaine sur deux (semaines impaires).
Vestiaire : mardi et vendredi de 14h à 16h.
Maison des Associations 9, rue Chanzy BELLAC Tél. : 06 08 05 09 72

RESTOS DU COEUR

Distribution alimentaire
jeudi de 9h à 12h et de 14h à 16h sur rendez-vous.
bd Victor Bussière BELLAC Tél. : 06 81 07 59 36 mail : AD87.bellac@restosducoeur.org

SECOURS POPULAIRE

Distribution alimentaire et vestiaire
Lundi de 14h à 16h45 et mardi de 10h à 11h45
bd Victor Bussière BELLAC
Tél. : 05 55 04 21 54

CULTIVONS L'AVENIR

Distribution alimentaire et vestiaire
mercredi et samedi à 13h
Les Rivailles BUSSIÈRE-BOFFY
Sophie Livenais Tél. : 06 66 76 60 13

SOLIDARIBUS du SECOURS POPULAIRE FRANCAIS

Permanence le 3^{ème} jeudi du mois soit pour le 1^{er} semestre : les jeudis 16/01 - 20/02 - 20/03 - 17/04 - 15/05 - 19/06 à 15h derrière la mairie de Mézières sur Issoire - Tél. : 05 55 04 20 00
Email : solidaribus.spf87@wanadoo.fr

IELES (Information écoute lien entraide et soutien) aux victimes de violences sexistes et sexuelles.

Permanences le mardi de 9h à 11h et le mercredi de 14h à 17h
En présence du planning familial 87 le 2^{ème} et 4^{ème} mercredi du mois - maison des associations 9, rue Chanzy - BELLAC. Tél. : 07 65 65 94 70 (24h/24)
mail : ieles87@la poste .net

Mobilité Solidaire :

Permanence téléphonique du lundi au vendredi de 9h à 12h.
Permanence le dernier jeudi du mois (sauf juillet août) de 9h à 12h à la mairie de Mézières-sur-Issoire
Tél. : 06 33 65 17 47 mail : mso.870@secours-catholique.org.

LE RECENSEMENT CITOYEN

Les jeunes, garçons et filles, né(e)s à compter du 1^{er} janvier 2009 sont tenu(e)s de se faire recenser entre la date à laquelle ils, elles atteignent l'âge de 16 ans et jusqu'à la fin du troisième mois suivant. Ils, elles doivent se présenter au secrétariat de la Mairie muni(e)s du livret de famille des parents et d'un justificatif de domicile ou faire la démarche par internet sur : ma JDC.fr

SERVICES

BRIGADE DE GENDARMERIE DE VAL D'ISSOIRE :

ouverte tous les lundis après-midi de 14h à 18h au 54, rue André Dardillac - Mézières-sur-Issoire - Tél. : 05.55.68.30.67.

Brigade de Bellac : ouverte du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h / dimanches et jours fériés de 9h à 12h et de 15h à 18h - 2, avenue René Coty - Tél. : 05 55 68 00 27.

Pour toute urgence faire le 17

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Peut intervenir en cas de litige entre deux personnes et rechercher un accord à l'amiable ; son intervention concerne les litiges de voisinage, de consommation, d'habitation, de construction, ...

Intervention rapide, gratuite, officielle (le constat d'accord peut être homologué par le tribunal).

4ème mercredi de chaque mois de 9h à 11h30 à la mairie de Val d'Issoire sur rendez-vous pris auprès du secrétariat de mairie Tél. : 05 55 68 31 82

DEFENSEUR DES DROITS

- Médiateur pour les litiges opposant toute personne avec les services publics, administrations, collectivités territoriales, établissements publics (CAF, CARSAT, CPAM, etc ...).

- Défense des droits des enfants

- Lutte contre les discriminations

- Déontologie sécurité (refus de plainte - propos et comportements déplacés)

1er et 3ème lundi du mois à partir de 14h30, uniquement sur rendez-vous, à la sous-préfecture 8, rue Lamartine BELLAC.

Patrick NOUAILLAS délégué du défenseur des droits
Tél. : 06 13 27 60 67

mail : patrick.nouaillass@defenseurdesdroits.fr

ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

CHAMBRE D'AGRICULTURE

Les lundis matin tous les 15 jours (jours de foire, dates ci-contre) de 9h00 à 12h00 à la salle polyvalente de Mézières-sur-Issoire :

Permanence de Mme Danielle BARATAUD
Tél. : 06.12.61.76.91.



ADIL

Vous recherchez des informations juridiques, financières ou fiscales sur le logement ? Relations propriétaire-locataire, aides à l'amélioration de l'habitat, accession à la propriété, copropriété, relations de voisinage, urbanisme, ... Les conseillères-juristes de l'ADIL 87 vous renseignent gratuitement et en toute neutralité.

2ème et 4ème mardi du mois de 9h30 à 12h30, uniquement sur rendez-vous, Maison du département 32, rue Vincent Aurioi BELLAC

Tél. : 05 55 10 89 89 site : www.adil87.org

FRANCE SERVICE

Bureau de Poste de Mézières sur Issoire

Tél. : 05 55 60 16 34

Accompagnement aux démarches administratives en ligne (santé, retraite, impôts, documents officiels, ...).

Mêmes horaires que la Poste (voir ci-dessous).

LA POSTE

Bureau de Poste de Mézières-sur-Issoire : Tél : 05 55 60 16 33

- du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30

- Samedi de 9h à 12h

Agence postale de Bussière-Boffy :

Tél : 05.55.68.31.21

- du lundi au vendredi de 9h30 à 12h00

UFC - Que Choisir

1^{er} mardi de chaque mois de 9h à 12h à France Service Mézières (bureau de poste) de préférence sur rendez-vous au : 05 55 33 37 32

contact@hautevienne.ufcquechoisir.fr

FOIRES

• Foire Ovine : le lundi tous les 15 jours, place du Marché Ovin à Mézières-sur-Issoire.
13 et 27 janvier, 10 et 24 février, 10 et 24 mars, 07 et 21 avril, 05 et 19 mai, 02, 16 et le 30 juin, 14 et 28 juillet, 11 et 25 août, 08 et 22 septembre, 06 et 20 octobre, 03 et 17 novembre, 01, 15 et 29 décembre.

• Foire Mensuelle : 2^{ème} lundi du mois, place de la République à Mézières-sur-Issoire.

COMMERCE ALIMENTAIRES DE VAL D'ISSOIRE

• **Alimentation Marchoise**, chez Sandrine et Carole (épicerie, boucherie (viande locale), charcuterie, plats cuisinés, bar, tabac, FDJ, le populaire) 05 55 68 33 50.

• **La Mandragore** (épicerie, bar, restaurant, chambres à louer) 05 55 68 87 74.

Ouverture lundi de 8h à 14 h, du mardi au vendredi de 7h à 19h, samedi et dimanche de 7h30 à 19 h.

• **Boulangerie Mesrine** (pains, pâtisseries, traiteur, salon de thé) 05 87 77 99 61.

• **A la ferme aux 5 sens AB** (légumes, viande, fromages, fruits rouges, œufs, chambres d'hôtes, ...) 06 50 07 27 49.

• **Patrice Déméné : vente d'huîtres** d'octobre à mi-mai, le dimanche matin 06 33 61 58 20.

• **Le Croustillant – food-truck** (burgers, hotdogs, fish and chips, ...) samedi soir de 18h30 à 21h30 place de la République 07 85 66 65 09.

• **Girault Anthony** – magasin de producteur, maraîcher à la Haute Digardèche. vente légumes de saison, plants de légumes et de plantes à massifs 06 66 40 66 30.

• **Just Queen** kiosque à pizzas 24/24 7/7 restauration rapide (près de la station Service).

CULTURE – LOISIRS – SPORTS

- THEATRE DU CLOITRE

rue Lafayette- Bellac Tél. : 05 55 60 87 61

mail : info@theatre-du-cloitre.fr

Ouverture de la billetterie du mercredi au vendredi de 14h à 18h, le samedi de 9h à 12h et les soirs des spectacles, 1 heure avant la représentation.

- MEFIA TE

journal de la Basse Marche trimestriel, vendu à l'unité (5€) à l'épicerie marchoise ou par abonnement.

- OFFICE DE TOURISME

rue des Doctrinaires 87300 BELLAC

Tél : 05 55 68 12 79

- MEDIATHEQUE

Paule Lavergne, 6 place de la République Mézières-sur-Issoire :

Tél : 05.55.47.63.82

Jeudi de 15h à 17h - Samedi de 10h à 12h

- POINT LECTURE

Agence postale de Bussière-Boffy :

Tél : 05.55.68.31.21

du lundi au vendredi de 9h30 à 12h00

MÉDIATHÈQUE :

Amis lecteurs

L'inscription à la médiathèque individuelle ou familiale est gratuite, elle donne accès à tout le réseau lecture de la haute vienne

Cette année la bibliothèque de haute vienne (BDHV) élargit son offre, elle propose une offre numérique gratuite pour les personnes inscrites dans une médiathèque du réseau

Cafeyn donne accès à la presse nationale et internationale

Skilléos propose des formations variées

Ténk propose des films documentaires, Bibliodyssée des livres pour enfants,

Mycow permet d'améliorer ses connaissances en français

Le réseau lecture accueille toujours de nouveaux bénévoles pour faire fonctionner les médiathèques au plus près de la population. Si vous êtes intéressé(e)s merci de vous faire connaître

La médiathèque de Mézières est ouverte les jeudis de 15h à 17h et les samedis de 10h à 12h

INFOS PRATIQUES

Déchetteries intercommunales

Horaires des déchetteries intercommunales :

Ouverture des déchetteries du 1^{er} janvier au 31 décembre

Déchetteries	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanches et jours fériés
Nouic	Fermée	9h-11h45 14h-17h15	Fermée	14h-17h15	9h-11h45 14h-17h15	9h-11h45 14h-17h15	Fermées
St Bonnet de Bellac	9h-11h45 14h-17h15	Fermée	14h-17h15	Fermée	9h-11h45 14h-17h15	9h-11h45 14h-17h15	

Nouic : 06.03.06.52.24 - St Bonnet de Bellac : 06.03.06.59.67

COLLECTE D'ENCOMBRANTS :

Société MAXIMUM - 05.55.76.22.78 - maximum87@orange.fr

Sur la commune déléguée de MEZIERES-SUR- ISSOIRE	Sur la commune déléguée de BUSSIÈRE-BOFFY
16 janvier 2025	21 janvier 2025
15 mai 2025	14 mai 2025
19 août 2025	28 août 2025
27 octobre 2025	30 octobre 2025

Pensez à vous inscrire au secrétariat de la mairie avant la collecte.

Budget annexe : Station-service

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Recettes de fonctionnement : 807 240.62 €

- Atténuations de produits : 739 965.86 €
- Opérations d'ordre de fonctionnement : 67 274.64 €
- Autres produits de gestion courante : 0.12 €
- Dépenses de fonctionnement : 839 803.48 €
- Déficit de fonctionnement reporté de 2022 : 39 156.00 €
- Charges générales : 729 436.15 €
- Charges de personnel : 7 434.78 €
- Opérations d'ordre de fonctionnement : 12 799.00 €
- Autres charges de gestion courantes : 128.08 €
- Charges financières : 2 257.91 €
- Charges exceptionnelles : 48 591.56 €

Résultats de la section de fonctionnement : - 32 562.86 €

Recettes d'investissement : 119 517.19 €

- Opérations d'ordre de transfert entre section : 12 799.00 €
- Subventions d'investissement : 106 718.19 €
- Dépenses d'investissement : 97 712.07 €
- Déficit d'investissement reporté de 2022 : 8 071.00 €
- Immobilisations corporelles : 5 780.50 €
- Emprunts et dettes : 16 585.93 €
- Opérations d'ordre d'investissement : 67 274.64 €

Résultats de la section d'investissement : + 21 805.12 €

LE BUDGET PRIMITIF 2024

Recettes de fonctionnement : 983 758 €

- Atténuations de produits : 880 708 €
- Opérations d'ordre de fonctionnement : 103 000 €
- Autres produits de gestion courante : 50 €

Dépenses de fonctionnement : 983 758 €

- Déficit de fonctionnement reporté de 2023 : 32 562 €
- Charges générales : 830 801 €
- Charges de personnel : 10 000 €
- Dépenses imprévues : 5 000 €
- Virement à la section d'investissement : 26 695 €
- Opérations d'ordre de fonctionnement : 76 500 €
- Autres charges de gestion courantes : 500 €
- Charges financières : 1 700 €

Recettes d'investissement : 125 000 €

- Excédent d'investissement reporté : 21 805 €
- Opérations d'ordre de transfert entre section : 76 500 €
- Virement de la section d'exploitation : 26 695 €

Dépenses d'investissement : 125 000 €

- Opérations d'ordre de transfert entre section : 103 000 €
- Emprunts et dettes : 17 000 €
- Immobilisations corporelles : 5 000 €

Budget principal : commune Val d'Issoire

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Recettes de fonctionnement : 1 651 321.24 €

- Excédent de fonctionnement reporté de 2022 : 99 042.41 €
- Atténuations de charges : 33 043.73 €
- Opérations d'ordre de fonctionnement : 6 755.02 €
- Prestations de services : 77 130.47 €
- Impôts et taxes : 692 534.48 €
- Dotations, subventions et participations : 491 262.43 €
- Autres produits de gestion courante : 159 049.09 €
- Produits exceptionnels : 92 503.61 €

Dépenses de fonctionnement : 1 320 586.96 €

- Charges générales : 409 203.90 €
- Charges de personnel et élus : 633 679.86 €
- Atténuations de produits : 8 905.54 €
- Opérations d'ordre de fonctionnement : 94 608.00 €
- Autres charges de gestion courante : 145 722.32 €
- Charges financières : 15 118.89 €
- Charges exceptionnelles : 13 348.45 €

Résultat de la section de fonctionnement : + 330 734.28 €

Recettes d'investissement : 485 003.33 €

- Opérations d'ordre de transfert entre section : 94 608.00 €
- Dotations, fonds divers : 364 798.18 €
- Subventions d'investissement : 22 947.60 €
- Emprunts et dettes : 2 649.55 €

Dépenses d'investissement : 513 676.50 €

- Déficit d'investissement reporté de 2022 : 331 851.61 €
- Opérations d'ordre d'investissement : 6 755.02 €
- Emprunts et dettes : 99 946.90 €
- Immobilisations corporelles : 75 123.97 €

Résultat de la section d'investissement : - 28 673.17 €

Zoom sur les principales dépenses d'investissement :

- Démolition de bâtiment : 36 960 € (rue Constancin)
- Travaux sur bâtiments communaux : 10 145 €
- Matériels Mobiliers Outillages : 20 803 €
- Remboursements des emprunts : 98 516 €

LE BUDGET PRIMITIF 2024

Recettes de fonctionnement : 1 576 630 €

- Excédent de fonctionnement reporté de 2023 : 103 657 €
- Atténuations de charges : 15 500 €
- Opérations d'ordre de fonctionnement : 8 000 €
- Prestations de services : 80 600 €
- Impôts et taxes : 101 493 €
- Impositions directes : 630 801 €
- Dotations, subventions et participations : 503 273 €
- Autres produits de gestion courante : 133 006 €
- Produits exceptionnels : 300 €

Dépenses de fonctionnement : 1 576 630 €

- Charges générales : 537 850 €
- Charges de personnel et élus : 734 000 €
- Atténuations de produits : 14 000 €
- Virement à la section d'investissement : 82 630 €
- Opérations d'ordre de fonctionnement : 5 250 €
- Autres charges de gestion courante : 183 850 €
- Charges financières : 17 000 €
- Charges exceptionnelles : 2 050 €

Recettes d'investissement : 436 724 €

- Virement de la section de fonctionnement : 82 630 €
- Produits de cessions d'immobilisations : 2 000 €
- Opérations d'ordre de transfert entre section : 5 250 €
- Dotations, fonds divers : 268 077 €
- Subventions d'investissement : 75 768 €
- Emprunts et dettes : 2 999 €

Dépenses d'investissement : 436 724 €

- Déficit d'investissement reporté de 2023 : 28 673 €
- Opérations d'ordre d'investissement : 8 000 €
- Emprunts et dettes : 103 001 €
- Immobilisations corporelles : 297 050 €

Zoom sur les principales dépenses d'investissement :

- Etudes architecte Réhabilitation Chêne Vert : 50 000 €
- Aménagement sécuritaire Avenue de Bellac : 69 550 €
- Réfection voirie : 66 000 €
- Aménagement écoulement des eaux pluviales : 15 000 €
- Achats terrain + maison : 3 000 €
- Réaménagement d'un logement locatif : 48 000 €
- Travaux sur bâtiments communaux : 31 000 €
- Balayeuse : 5 200 €
- Numérisation des rues et achat de panneaux : 3 705 €
- Création site internet : 4 000 €
- Correction acoustique cabinet médical : 2 500 €
- Matériels Mobiliers Outillages : 7 100 €
- Remboursements des emprunts : 103 001 €



CALENDRIER DES ACTIVITES LA COMMUNE- SALLE POLYVALENTE (SP) - LA RUCHE (R)

SALLE POLYVALENTE

Les lundis : GYM (sauf les 3 mars, 22 avril, 1^{er} juillet au 31 août, 29 décembre) 19h à 20h
05.55.68.31.00 / 06.74.12.77.46

Les mardis et mercredi s : PILATE & PILATE DOUX (sauf vacances scolaires et jours fériés)
05.55.68.38.70 / 05.55.60.41.31 (*)

Les jeudis : BADMINTON (sauf vacances scolaires et jours fériés) 05.55.68.38.70 / 05.55.60.41.31
19h à 20h

Le 1^{er} et 3^{ème} Jeudi du mois : CLUB DE L'AMITIE après-midi récréatifs 06.86.32.54.33 à partir de 14h

Le 2^{ème} et 4^{ème} lundi du mois :
FOIRE OVINE



LA RUCHE

Les lundis : COURS DE FRANÇAIS de 14h à 17h

Les mercredis : QI GONG (sauf vacances scolaires et jours fériés)
18h15 à 19h45

Les jeudis : YOGA (sauf vacances scolaires et jours fériés) 10h à 11h15

Les lundis : SOPHROLOGIE 18h à 19h
Les lundis : cours de dessin, peinture, pastel... A l'étage de 18h à 20h

Renseignements aux 05.55.68.38.70 / 05.55.60.41.31 - Familles Rurales

(*) PILATE mardi de 19h30 à 20h30
mercredi de 14h à 15h

(*) PILATE DOUX
Mercredi de 15h15 à 16h15



AUTRE

FOOTBALL : Entraînement équipe féminine le mercredi soir et masculine le vendredi soir
19h 21 h. renseignements 06.45.89.61.81

LPJ (loisirs, pâtisserie, jardins) : atelier pâtisserie 1 mercredi sur 2 à partir du 8 janvier renseignements 06.67.09.80.17

SALLE GANNE (Bussière Boffy)

11 janvier vœux du Maire

1^{er} vendredi de chaque mois : Soirée jeux de sociétés 19h. de octobre à mai.



Le mot de Roland DAVID, Maire délégué de Mézières-sur-Issoire

Bonjour à toutes et tous les administré.e.s,

L'année 2024 s'est placée sous le signe de la continuité des travaux initiés en 2023 avec des réflexions menées sur la faisabilité et l'organisation des travaux, notamment dans la prise en compte des contraintes liées à la transition écologique, à commencer par le fauchage raisonné.

Vous l'aurez remarqué, celui-ci permet à la nature de reprendre ses droits sur le bitume et aux insectes de revenir butiner et faire leur travail de pollinisation.

Mais si le fait de ne plus désherber et de limiter la taille s'accompagne d'un gain de temps pour les agents municipaux au printemps, il suscite également commentaires et mécontentement parmi la population qui se plaint des trottoirs mal entretenus, des herbes hautes, y compris dans les travées du cimetière. Nous vous entendons et cherchons les meilleurs compromis : afin de garder un certain contrôle sur l'équilibre paysager et le fleurissement des rues, nos agents municipaux ne cessent pourtant de veiller à l'embellissement de l'espace public et de passer le rotofil, avec le risque de projeter des graviers sur les maisons et les véhicules. Pour ce qui est des terrains et des espaces verts, le revers de la médaille du fauchage raisonné se paye à l'automne quand ils doivent faire face aux herbes hautes, aux résidus très épais que même la faucheuse parvient difficilement à maîtriser, là aussi au risque de malmenager le matériel!

Continuons donc à réfléchir ensemble aux solutions durables pour une écologie raisonnable, nous restons à votre écoute et vos suggestions sont évidemment les bienvenues.

Concernant les travaux à proprement parler, comme je l'indiquais dans le bulletin n°8 de janvier dernier, certains travaux de voirie avaient dû être abandonnés : ils ont depuis été réactivés puis réalisés en 2024 par l'entreprise Labbé TP-STPR :

- la rue du Lavoir à Mézières (photo) : les trottoirs et les caniveaux ont été refaits à neuf. Les évacuations des eaux pluviales sous les trottoirs ont été refaites en PVC, les trottoirs revêtus de béton lavé avec graviers colorés et la rue tapissée d'enrobé à chaud (photos avant/après)

- la rue des Chênes à Mézières : scarification (retrait de tous les anciens revêtements) de toute la rue, avec pose d'une grille d'évacuation pour les eaux de ruissellement pour la maison la plus basse, et nouveau tapis d'enrobé à chaud

- place du village des Clides à Mézières : grattage du vieux bitume, pose d'un caniveau en béton, tapis d'enrobé à chaud sur la place.

L'ensemble de ces travaux représente une somme d'environ 50 000 euros, subventionnés à 30 % par le Conseil départemental.

Concernant les autres travaux à venir :

- îlot du Chêne vert à Mézières : les études de chantier se poursuivent avec les architectes pour le réaménagement intérieur (cuisine) et extérieur (toiture et façade) ;

- le petit pont des Borderies est en cours de remise en état par l'entreprise BSA et les gardes corps seront refaits à l'identique ;

Par ailleurs, les nids de poule sur toutes les routes de la commune de Val d'Issoire ont été rebouchés par l'entreprise Techniroute, ce qui devrait permettre de maintenir les voies en état pour plusieurs années.

- la plateforme de déchets verts à broyer qui doit être installée à la Tuillière : le groupe de conseillers municipaux en charge du dossier a pris sa tâche à bras le corps pour le faire avancer et étudie les meilleures options qualité/prix.

J'ai pour ma part demandé au porteur de projet éolien de La Forge de laisser à notre disposition 400 tonnes de gravas de démantèlement que nous utiliserons pour réparer les vieux chemins de la commune.

Quelques autres projets sont en cours mais risquent d'être compromis par les aléas gouvernementaux qui ont une incidence sur les subventions à venir. Restons optimistes !

Bonne année et bonne santé à toutes et à tous

Roland David
Maire délégué de Mézières-sur-Issoire



la rue du Lavoir à Mézières



place du village des Clides à Mézières



la rue des Chênes à Mézières

CHASSONS LES INCIVILITÉS

JE NE DOIS PAS

Laisser mon animal hors de surveillance à plus de 100 m (hors de portée de voix)

35 € d'amende sur la voie publique

Laisser les déjections canines dans l'espace public, les espaces verts et parcs

Amende : 135 €

Causer des nuisances sonores de jour comme de nuit sur la voie publique (rodéos sauvages, aboiement, diffusion de musique à fort volume)

De 68 € à 135 € d'amende (selon le cas)

Me comporter de manière injurieuse et menaçante. Préférer des injures non publiques envers autrui et menacer, avoir un comportement violent et insulter un agent de la collectivité

Délit relevant d'un dépôt de plainte : jusqu'à 7500 € d'amende pour une agression sur un agent public

Allumer des barbecues sauvages dans les squares, les parcs et autres espaces publics non autorisés

11 € d'amende dans les parcs et jardins

JE DOIS

Garder mon chien en laisse



Ramasser les déjections de mon animal, avoir systématiquement sur moi des canisacs

Couper la musique, et éviter les attroupements bruyants. Eduquez votre chien pour éviter les aboiements.



Rester courtois, respecter mon interlocuteur et privilégier le dialogue



Respecter et utiliser les espaces dédiés



Jeter mes mégots dans l'espace public, que l'on soit à pied, en voiture, à vélo...

135 € d'amende



Jeter tout déchet dans l'espace public, que l'on soit à pied, en voiture, à vélo...

135 € d'amende



Déposer sur la voie publique mes ordures dans un sac ou un bac en dehors des jours de collecte, ainsi que mes encombrants

135 € à 1500 € d'amende



Taguer ou dégrader les biens publics ou privés situés dans l'espace public

Délit relevant d'un dépôt de plainte : jusqu'à 3750 € d'amende



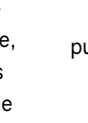
Uriner dans l'espace public (voierie, murs ou espaces verts)

135 € d'amende



Cracher ou jeter mon chewing-gum dans l'espace public (voierie, mur ou espaces verts) pour des raisons évidentes d'hygiène et de dégradation public

135 € d'amende



Utiliser des cendriers de poche

Utiliser les corbeilles des bourgs. Conserver mes déchets jusqu'à mon domicile

Respecter les jours et consignes de collecte. Déposer les encombrants dans les déchetteries

Respecter le bien d'autrui, façades, bancs, sols, mobilier urbain

Utiliser les toilettes publiques, prendre mes précautions avant de sortir

Utiliser un mouchoir, puis jetez-le dans une poubelle



Les énergies renouvelables c'est quoi exactement ?

(Sources : Nations Unies Action Climat, ADEME Ministère de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires)

Une énergie est dite renouvelable lorsqu'elle provient de sources que la nature renouvelle en permanence, par opposition à une énergie non renouvelable dont les stocks s'épuisent.

Les énergies renouvelables sont des énergies provenant de sources naturelles qui se renouvellent à un rythme supérieur à celui de leur consommation. La lumière du soleil et le vent, par exemple, constituent de telles sources qui se renouvellent constamment. Les sources d'énergie renouvelables sont abondantes et sont présentes partout autour de nous. Par contre, les combustibles fossiles (charbon, pétrole et gaz) sont des réserves non renouvelables qui mettent des centaines de millions d'années à se constituer. Les com-



bustibles fossiles, lorsqu'ils sont utilisés pour produire de l'énergie, provoquent des émissions de gaz à effet de serre nocifs, tels que le dioxyde de carbone.

La production d'énergie renouvelable génère bien moins d'émissions que la combustion de combustibles fossiles. Afin de faire face à la crise climatique, il est primordial de passer des combustibles fossiles, qui sont actuellement à l'origine de la majeure partie des émissions, aux sources d'énergie renouvelables. »

Quelles sont les principales énergies renouvelables produites sur notre territoire ? Et comment ça marche ? (Source : ADEME)

Les principales énergies renouvelables développées actuellement sur notre territoire sont :

- L'éolien terrestre : les éoliennes transforment l'énergie mécanique du vent en électricité grâce à un générateur

situé à l'intérieur de l'éolienne ; cette électricité est ensuite injectée dans le réseau électrique. L'énergie éolienne est la seconde source de production d'électricité d'origine renouvelable en France (après l'énergie hydraulique)

- Le photovoltaïque : des cellules photovoltaïques intégrées à des panneaux, transforment le rayonnement solaire en électricité qui est injectée dans le réseau de distribution électrique. Ces panneaux peuvent être installés sur les bâtiments (toitures photovoltaïques), ou posés au sol, ou en ombrières sur les parkings ou enfin sous forme d'installations agrivoltaïques sur des terres agricoles (ces installations sont en plein essor mais doivent préserver les sols et l'agriculture)

- La méthanisation : elle permet de produire un biogaz à partir de déjections d'animaux d'élevage, de sous-produits et résidus de cultures, de biodéchets, etc. Ce gaz est ensuite utilisé pour produire de l'énergie sous forme de biométhane, d'électricité, de chaleur ou encore de biocarburant pour faire fonctionner des véhicules.

- Le bois énergie : une chaufferie bois permet de produire de la chaleur et/ou de l'électricité à partir du combustible bois. Le bois utilisé est généralement un co-produit de l'exploitation du bois valorisé en bois d'œuvre.

Pourquoi développer les énergies renouvelables ?

(source : Ministère de la Transition Ecologique et de la Cohésion des Territoires)

- Pour le climat : Les énergies renouvelables permettent de réduire nos émissions de gaz à effet de serre pour répondre à l'urgence climatique.

- Pour la santé : La transformation de notre production énergétique aura des effets sanitaires. Elle permettra en effet de diminuer la pollution de l'air responsable de 48 000 décès prématurés en France chaque année. Contrairement aux énergies fossiles, dont la combustion libère des particules fines et de l'ozone fortement nocifs, les filières comme l'éolien, le solaire ou l'hydraulique n'émettent pas de polluants.

- Pour notre économie : Plus les énergies renouvelables se développent, plus leur prix baisse. Autrement dit, plus elles sont compétitives, plus elles fournissent une énergie bon marché et plus les investissements permettent d'en développer. C'est un secteur d'activité complet en pleine structuration. Les entreprises françaises peuvent se positionner sur des métiers variés : fabrication, installation, pilotage et entretien des équipements, mais aussi services innovants, comme la prévision de la production d'énergie.

Pour notre indépendance : Les énergies renouvelables jouent un rôle important dans la maîtrise à long terme de la facture énergétique de la France.

Elles permettent de relocaliser notre production d'énergie, en produisant et valorisant les ressources locales plutôt que d'importer des énergies fossiles dont la volatilité des cours est une source de tensions. Aujourd'hui, la France importe 98,5 % de son pétrole, 98 % de son gaz naturel, 100 % de son charbon et 100 % de l'uranium. Grâce au

développement des énergies renouvelables, le déficit de la balance commerciale lié aux importations d'énergie pourrait être réduit de 60 % en 2035.

Pour les citoyens : Les énergies renouvelables valorisent les ressources des territoires et génèrent de l'activité avec, à la clé, des emplois locaux et non délocalisables et des moyens peu coûteux pour s'approvisionner en énergie.

Les EnR représenteront 236 000 emplois directs et indirects en 2028

Les zones d'accélération des énergies renouvelables (ZA EnR) sur la commune de Val d'Issoire

La loi n°2323-175 relative à l'Accélération de la Production d'Energies Renouvelables (EnR) dite loi « APER » instaure un dispositif de planification territoriale des énergies renouvelables.

Dans ce cadre, l'Etat a confié aux communes le soin de « planifier le déploiement des énergies renouvelables » et notamment par l'identification de zones d'accélération des EnR.

La loi permet aux communes de définir, après consultation du public, des zones d'accélération où elles souhaitent prioritairement voir des projets d'énergies renouvelables s'implanter.

Ces zones d'accélération peuvent concerner les principales filières d'énergies renouvelables : le solaire photovoltaïque, le solaire thermique, l'éolien, l'hydroélectricité, le biogaz, la géothermie, le bois énergie.

Ces zones d'accélération ne seront toutefois pas des zones exclusives : des projets pourront être autorisés en dehors.

- Les projets dans une zone d'accélération :

Pour un projet, le fait d'être situé en zone d'accélération indique des potentialités mais ne garantit pas son autorisation ; celui-ci devra dans tous les cas respecter les dispositions réglementaires applicables et en tout état de cause l'instruction des projets reste faite au cas par cas et la validation finale appartient aux services préfectoraux.

- Les projets hors zone d'accélération :

Dans cette même logique, un projet peut donc également être autorisé en dehors des zones d'accélération.

Cependant, toutes les contraintes et servitudes applicables sur la commune demeurent opposables aux projets de toute nature au sein des zones d'accélération identifiées. (CF : servitudes aéronautiques, Monuments Historiques, zones protégées, ...).

Ces zones d'accélération doivent donc être entendues comme étant incitatives pour les porteurs de projets.

La commune de Val d'Issoire a conduit cette démarche d'identification de ses zones d'accélération, au cours du mois d'octobre 2024.





Je remercie tout d'abord le Conseil Municipal qui nous permet de vous présenter un bilan de notre activité.

Anniversaire du Centre de Secours :

- Samedi 1er juin, nous avons célébré le 70ème anniversaire de la création du Centre de secours avec l'organisation de portes ouvertes de la caserne : la population a pu rencontrer les pompiers pour échanger et découvrir leurs matériels et techniques d'intervention.

- Difficile de résumer 70 années d'activité pour un Centre de Secours, alors voici quelques dates marquantes qui jalonnent l'histoire des pompiers méziérais.

En 1952 : Le Conseil Municipal vote une délibération pour la création d'un Corps communal de Sapeurs-Pompiers. Quelques mois après, l'arrêté préfectoral est publié pour la Création du Corps des pompiers.

Pendant plus d'un an, Le Maire André Raynaud et son Conseil œuvrent pour construire et mettre en place ce service incendie. Achat d'un local pour la caserne, situé au 4 avenue de Bellac, commande de matériels : Moto pompe remorquable, Fourgon Incendie Normalisé et tenues de feu pour les Sapeurs-Pompiers.

En 1954 : Le Centre de Secours est opérationnel : le matériel est réceptionné, le fourgon est livré, il s'agit d'un Berliet GLA pouvant emmener jusqu'à 11 pompiers sur le sinistre. Le recrutement est finalisé avec pas moins de 15 volontaires qui vont former la première équipe de pompiers à Mézières. Il s'agit de :

Robert Guillaumie : Chef de centre, Yvan Gendraud et Maurice Lavalade : les Adjoints,

Aimé Brandy, Louis Decressac, Raymond Desbordes, André et Lucien Desroches, Georges Gainant, André et Fernand Guillemot, Clément Principaud, Jean Raynaud, Gabriel Texier et Marcel Théolet.

Ces pionniers du secours partaient aux coups de sirène donnés par les gendarmes pour les alerter. Le secteur comptait 4940 habitants sur les 8 communes. Aujourd'hui c'est 2600 habitants.

Les débuts sont bien sûr compliqués, les moyens sont limités mais le désir de servir est là.

En 1965, l'achat de la 1ère ambulance est validé, ce sera un Citroën HY

En 1972, c'est la réception du 1er camion tout terrain à Mézières pour lutter contre les feux de forêts et végétations. Il s'agit d'un Unimog U416, aujourd'hui à l'Amicale, il a été restauré en 2011/2012 par nos anciens : Jean, J Jacques et Marcel. Merci à eux pour le temps passé pour la conservation du patrimoine roulant.

En 1982 : Le Lieutenant Robert Guillaumie, Chef de centre, fait valoir ses droits à la retraite. Le Lieutenant Jean François Villessot prendra sa suite.

En 1988 : Sous l'initiative du Chef de centre avec le concours de Mr Brilhac, Maire de Mézières, Construction d'un nouveau Centre de Secours, au 15 Avenue de Bellac.

En octobre, Congrès départemental des pompiers à Mézières avec l'inauguration du nouveau centre.

En 1995 : Organisation du Cross Départemental

En 1997 : Recrutement des 1ères féminines dont Catherine qui est toujours en acti-



vité à ce jour ; 30% de notre effectif est féminin.
En 2001 : Disparition brutale du Lt Jean François Villessot, Le Sergent-Chef Roland David prendra la suite

Agrandissement du centre de secours, avec la création de vestiaires filles/hommes et d'un local mécanique.

En 2011 : Le Major Roland David cesse ses fonctions de Chef de Centre, Lt Patrick Pailler prend la suite.

En 2012 : Organisation du second Congrès Départemental des pompiers à Mézières

En 2014 : Réfection des locaux de vie du centre de secours par les élèves du lycée Martin Nadaud avec le concours de la commune et l'implication de nos anciens.

En 2015 : Organisation du Cross départemental, environ 250 coureurs.

En 2017 : Mise en place de la Gestion Individualisé d'Alerte : planning informatisé personnel pour chaque SP

En 2020 : Episode COVID, compliqué de garder la continuité des services de secours sans se voir...

Au fil du temps, le parc véhicules sera renouvelé voire augmenté. Aujourd'hui, nous avons 5 véhicules opérationnels : une voiture, une ambulance, un fourgon secours routier, un camion tout terrain contre l'incendie et un camion dévidoir avec 1200m de tuyaux avec une moto pompe remorquable. Concernant les effectifs, plusieurs vagues de recrutement permettront d'augmenter et de renouveler l'effectif. Nous serons jusqu'à 28 pompiers dans le début des années 2000, aujourd'hui nous sommes 20 SP.

Je tiens à saluer tous ces citoyens qui ont fait le choix de s'engager pour servir la population de ce secteur depuis 70 ans. Ceux sont pas moins de 80 femmes et hommes qui ont œuvré à cette tâche jours et nuits. Bravo à nos anciens pour la transmission, et tous mes encouragements à mes collègues pour poursuivre cette mission : SERVIR.

Nominations 2024 :

- Gauthier VANHOUTTE est nommé Sapeur 1ère Classe
- Claire DINTRAT est nommée Caporale
- Stanislas GODRIE est nommé au grade de Sergent-Chef

Décorations pour 2024 :

Médaille de Bronze 10 ans de service : Fabrice LASNIER
Médaille d'Argent 20 ans de service : Gaël MORGAT, Benoit RAYNAUD et Damien VILLEGGER
Médaille d'Or 30 ans de service : Patrick PAILLER
Médaille d'Honneur des Sapeurs-Pompiers avec Rosette pour Service Exceptionnel échelon Or : Patrick PAILLER

Formations Individuelles :

Formation Equipier Secours à Personne 40 heures: Gauthier VANHOUTTE
Formation Equipier Opérations Diverses 40 heures : Gauthier VANHOUTTE
Formation Chef d'Equipe 40 heures : Claire DINTRAT
Formation Chef de Groupe 110 heures : Fabien DAVID

Manceuvre :

Nous avons pu nous exercer, au cour du mois de juin, chez Mr et Mme De La Morinière , au lieu-dit Les Brosses à

Mézières. Nous les remercions chaleureusement pour leur accueil et leur disponibilité.

Bilan opérationnel

Nous avons effectué environ 220 départs en 2024. Environ 150 interventions effectuées sur le secteur de 1er appel composé des communes suivantes : Gajoubert, Montrol-Sénard, Mortemart, Nouic, St Barbant, St Martial/Isop et Val d'Issoire. Et plus de 70 renforts sur les secteurs voisins de Bellac, Le Dorat, Nantiat ainsi que sur les Départements de la Charente et de la Vienne.

Jeunes Sapeurs Pompiers :

Les cours se font tous les samedis matin de 8h à 12h au Centre de secours de Bellac. Vous pouvez intégrer cette école à partir de l'âge de 13 ans, donc n'hésitez pas à nous contacter si vous êtes intéressé au 06.07.38.48.90. ou bien par mail : cis.mezieres@sdis87.fr

Le Centre de Secours est toujours à la recherche de toutes les bonnes volontés qui souhaitent s'investir à nos côtés pour porter secours. Alors n'hésitez pas, venez nous rejoindre !!! Nous serons heureux de vous accueillir les dimanches matins, sinon un 1er contact est possible au 06.07.38.48.90. ou bien par mail : cis.mezieres@sdis87.fr

Carnet Blanc

Nous avons eu 2 mariages chez les pompiers cette année. Tout d'abord, Edouard et Manon en août, Gauthier et Alison en octobre. Nous leur souhaitons le meilleur. Bon vent à vous 4.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes ainsi qu'une excellente année 2025.

Capitaine, Patrick PAILLER





Les gendarmes de la brigade de VAL D'ISSOIRE ont une nouvelle commandante d'unité :

Affectée au 01er septembre 2024, l'Adjudante-Cheffe BARAT est la nouvelle commandante de la brigade de gendarmerie de VAL D'ISSOIRE.

Sortie de l'école de Chateaulin en juillet 2008, elle a passé ses 17 années de services dans le Nord de la Haute-Vienne.

Affectée en début de carrière à la brigade de Le Dorat, elle sera mutée à sa dissolution à la brigade de St Sulpice Les Feuilles, puis de Magnac-Laval avant de rejoindre l'unité de Val D'Issoire.

Âgée de 41 ans et mère de deux jeunes enfants, l'Adjudante-Cheffe BARAT est ravie de prendre le commandement d'une unité jeune et dynamique constituée à ce jour de 4 autres militaires présents (de gauche à droite le MDL/ Chef DOIZON ; les gendarmes REZEL, TROUBADIS et FAUGERE).

Elle espère accueillir prochainement l'arrivée d'un nouvel effectif suite au départ pour la BMO de La-Réole (33) du gendarme LE BRETON, parti le 01er octobre dernier.

Opération tranquillité vacances : comment ça marche ?

Afin de prévenir les éventuels cambriolages, le dispositif gratuit Opération tranquillité vacances (OTV) des services de gendarmerie vous propose de veiller sur votre logement pendant votre absence et de vous prévenir en cas d'anomalie.

Opération tranquillité vacances est un service de gendarmerie qui propose de veiller sur votre domicile pendant des absences prolongées et de vous prévenir en cas d'anomalie (vous-même ou une personne de confiance proche du lieu). La surveillance est assurée par des patrouilles effectuées de jour comme de nuit, en semaine et le week-end.

Le dispositif fonctionne dans tous les départements français. L'inscription peut se faire tout au long de l'année, même hors des vacances scolaires. La durée d'absence ne peut excéder 1 an.

Pensez à vous inscrire quelques jours avant votre départ, que ce soit sur place ou en ligne.

Inscription sur place, auprès d'une unité gendarmerie
Pour l'inscription sur place, vous devez vous munir de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

Domicile concerné : résidences principales et secondaires.
Durée d'absence : jusqu'à 12 mois.

Inscription : de 45 jours jusqu'à la veille du départ.

Démarche en ligne

La connexion se fait via le site Service-Public.fr :

identifiez-vous via France Connect ;

complétez le formulaire en ligne.

Quelques conseils avant de partir

Afin de limiter les risques de cambriolage, les services de police et de gendarmerie vous conseillent de :

ne pas indiquer vos dates de congés sur les réseaux sociaux ou votre messagerie téléphonique ;

demander à une personne de confiance de relever votre

courrier car une boîte pleine est un signe d'absence prolongée (ne pas lui laisser la clé sous un paillason ou un pot de fleurs). Vous pouvez également faire renvoyer automatiquement votre courrier sur votre lieu de villégiature par les services postaux ;

renvoyer, si c'est possible, les appels arrivant sur votre téléphone fixe vers votre numéro de portable ;

verrouiller avec soin la fermeture des portes, fenêtres et volets. Vérifier le bon état de vos serrures et verrous. Un voisin ou un ami peut venir ouvrir et fermer les volets ;

ne pas laisser de grosses sommes d'argent dans votre logement et mettre les bijoux, objets d'art et de valeur en lieu sûr après les avoir photographiés.

Le cas échéant, faites-les évaluer par un expert et renseignez-vous auprès de votre société d'assurance, notamment au sujet des conditions de leur protection.

Cambriolage : comment réagir et limiter les risques ?

Il est important de savoir comment réagir en cas de cambriolage, mais aussi de prendre des mesures pour en limiter les risques.

Vous êtes victime d'un cambriolage ?

Premier réflexe : gardez votre calme, ne touchez à rien et appelez le 17 immédiatement.

Vous devez ensuite vous rendre sans délai dans la brigade de gendarmerie dont vous dépendez pour déposer plainte. Un rendez-vous sera notamment fixé avec les militaires de la gendarmerie qui interviendront à votre domicile pour effectuer les constatations. N'hésitez pas à leur faire part de vos questions, ces derniers pourront également vous conseiller afin d'améliorer la protection de votre habitation toute l'année, y compris en votre présence.

Comment limiter les risques de cambriolage ?

Quand vous êtes chez vous

Vérifiez la sécurité de votre habitation :

équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un moyen de contrôle visuel (œilleton) ou d'un entrebâilleur ;

installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage programmé, détecteur de présence, systèmes d'alarme, caméra de chasse) ; Les systèmes d'enregistrement vidéo sont parfaitement légaux à partir du moment où le dispositif donne sur un terrain privé et ne filme pas la voie publique.

fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous, et ne laissez pas de clef sur la serrure intérieure d'une porte vitrée ;

ne facilitez pas l'intrusion des cambrioleurs : mettez sous clé vos échelles, marteaux, tournevis et autres outils de bricolage !

Avant de passer à l'action, les cambrioleurs font souvent des repérages, en se faisant passer pour des démarcheurs à domicile. Soyez attentifs et n'hésitez pas à signaler après

de votre gendarmerie locale un comportement qui vous semble suspect, en relevant si possible des éléments précis d'identification : véhicules (type, marque, couleur, immatriculation) ou individus suspects (caractéristiques physiques, tenue vestimentaire). Pour se faire, vous pouvez contacter directement la gendarmerie par téléphone (COB BELLAC 05.55.68.00.27)

Vous pouvez aussi bénéficier du dispositif Participation citoyenne, un partenariat entre la mairie de votre commune et les forces de l'ordre.

Quand vous vous absentez

Quelques bons réflexes pour éviter les cambriolages :

Ne laissez pas vos fenêtres ouvertes ;

Ne cachez pas vos clés à l'extérieur, même pour les laisser à un ami ;

N'annoncez pas vos dates de vacances sur les réseaux sociaux ou votre messagerie (vocale ou email) ;

Demandez à une personne de votre entourage de passer chez vous pour récupérer le courrier et ouvrir/fermer vos volets ;

Essayez de ne pas avoir une routine de vie habituelle avec les mêmes dates et horaires d'absence. Par exemple n'allez pas faire vos courses tous les mardi entre 10 heures et 12 heures, essayez de varier vos moments d'absence si possible ;

Inscrivez-vous au dispositif Opération Tranquillité Vacances (OTV) auprès de la brigade de gendarmerie dont vous dépendez.

Lorsque vous êtes démarché à votre domicile ou par téléphone :

Quelques bons réflexes, surtout si vous êtes une personne âgée ou isolée :

N'accueillez jamais la personne directement en ouvrant votre porte d'entrée. Si possible, pour vous assurer de l'identité de votre « visiteur », ouvrez une fenêtre donnant sur la porte d'entrée, ou si votre porte en est équipée, ouvrez uniquement le battant de celle-ci ;

Ne jamais communiquer sur vos périodes d'absence éventuelles ;

Ne communiquez pas vos coordonnées bancaires à une personne dont vous n'êtes pas certain de l'identité ou de la qualité avancée. Beaucoup se font passer pour votre agence bancaire, les impôts etc...

Ne signez aucun document hors la présence d'une personne de confiance de votre entourage ;

En cas de doute, n'hésitez pas à contacter/signaler le démarchage auprès de la brigade locale qui vous éclairera quand à la situation rencontrée ;

Adjudante-Cheffe BARAT

LA RÉSIDENCE POUR PERSONNES DU 3^{ÈME} ÂGE AU CŒUR DU BOURG DE MÉZIÈRES

La résidence autonomie : un hébergement au service des personnes âgées

La résidence autonomie est une formule alternative entre le maintien à domicile et l'accueil en maison de retraite ; elle est destinée à des personnes âgées autonomes, ou avec une légère perte d'autonomie, seules ou en couple, à la recherche d'un cadre de vie sécurisé, confortable et convivial. Les services collectifs proposés facilitent la vie des aînés et préviennent l'isolement.

La résidence autonomie « Sainte-Anne » est située au centre bourg de Mézières-sur-Issoire, à proximité des commerces, des professionnels de santé, de la salle polyvalente et du champ de foire où se déroulent diverses animations festives.

LA CAPACITÉ ET LA POPULATION ACCUEILLIE :

La résidence « Sainte-Anne » possède 30 studios et un F2, répartis sur 3 niveaux avec un ascenseur et un espace communautaire au rez-de-chaussée (cuisine, salle à manger climatisée, salon, bibliothèque, point informatique accessible aux résidents).

LES STUDIOS ET LA RESTAURATION :

Les studios de 33 m² se composent d'une grande pièce (équipée d'une kitchenette), d'une salle d'eau avec W.C, de prises de téléphone et de télévision. Le résident aménage son logement comme il le souhaite, avec ses propres meubles. Le résident peut amener un animal de compagnie, après accord de la résidence et à condition qu'il puisse s'en occuper lui-même. La résidence est équipée d'une pièce climatisée pour les épisodes de fortes chaleurs.

Les repas sont servis en salle à manger. Le petit-déjeuner est pris en chambre et peut être fourni la veille. Les repas sont servis à : 12h pour le déjeuner et à 18h00 le dîner, sauf dimanche et jours fériés (un panier repas est alors remis pour le soir). Lorsqu'une personne est fatiguée, un plateau repas peut lui être monté dans son studio.

En prévenant 48 heures à l'avance, le résident peut inviter des convives à sa table.

AUTRES PRESTATIONS

La résidence de Mézières propose les autres prestations suivantes :

- accès aux moyens de communication y compris internet
- dispositif de téléassistance, permettant aux résidents d'alerter en cas de difficultés
- accompagnement administratifs des résidents si nécessaire
- mise en place de mesures préventives en cas d'événements pouvant impacter la santé. Ex : au cours de l'été 2024 un épisode de fortes chaleurs a entraîné la diffusion de recommandations, une surveillance renforcée des résidents, une adaptation des menus pour faciliter l'hydratation, ...

LES SOINS, L'ACCOMPAGNEMENT, LA CITOYENNETÉ ET LA SÉCURITÉ :

L'établissement n'est pas médicalisé ; les résidents ont le libre choix de leurs professionnels de santé (médecin, infirmier, kinésithérapeute, pharmacien, ...) et de leurs aides (services d'aide à la personne, aide-ménagère, auxiliaire de vie, ...) ; en cas de nécessité, une coordination entre le personnel de la résidence et les professionnels de santé ou d'aide à la personne est possible et conseillée pour faciliter l'accompagnement du résident.

Si un résident est fatigué, un membre de sa famille peut rester passer la nuit avec lui.

Le résident peut être accompagné jusqu'à la fin de sa vie si les soins dont il a besoin peuvent être assurés.

L'établissement est attentif au respect des droits des personnes accueillies : droit à l'information, droit de pratiquer un culte, respect de la dignité, respect de l'intimité...

Sur le plan de la sécurité, divers contrôles sont réalisés ; en 2024 voici ceux qui ont été conduits :

- inspection du secteur restauration collective assurée par la DDETSPP ; résultat « satisfaisant » (publié sur le site www.alim-confiance.gouv.fr)



Atelier plantations



Animation musicale

- inspection de la sécurité électrique de l'ensemble du bâtiment
- contrôle régulier de l'eau
- contrôle trimestriel de l'hygiène des surfaces en cuisine par un laboratoire

TARIFS 2024

- Hébergement sans restauration :
personne seule : 18,80 €/jour ;
couple ou F2 : 22,60 € / jour
- Restauration :
petit déjeuner : 2.27€
repas de midi : 8,79 €
repas du soir : 4.12€

ANIMATIONS ET ACTIONS DE PRÉVENTION PROPOSÉES AUX RÉSIDENTS EN 2024 :

- Création en 2024 d'un atelier jardinage : plantation de légumes dans 2 carrés situés derrière la résidence, entretien et récolte des légumes et préparation avec les résidents dans le cadre d'un atelier cuisine
- Atelier activité physique adaptée (A.P.A.) une fois par semaine animée par un professeur d'activité physique adaptée de la fondation SIEL BLEU
- Activité « yoga fauteuil » deux fois par mois animée par une intervenante professionnelle
- Atelier « jeux de société » deux fois par mois animé par la ludothèque « La Roulotte » de Saint-Junien, qui propose des jeux variés adaptés au public sénior
- Moments festifs : Noël, Nouvel An, animation musicale et dansante pour les anniversaires, ...

Marie-Hélène DESBORDES,
Vice-présidente du C.C.A.S



Atelier « yoga sur chaise » un après-midi d'été



Jardin des résidents

LE RELAIS PETITE ENFANCE (RPE) « LA FARANDOLE »

Le relais Petite Enfance (RPE) « la Farandole » est géré par le service petite enfance de la communauté de communes du Haut Limousin en Marche. Les assistantes maternelles sont accueillies accompagnées des enfants dont elles ont la garde pour un temps d'animation le MARDI DE 9H à 12H à la salle de « la Ruche » Mézières/Issoire
Contact : Sandrine PERIGAUD 06-81-89-98-33
Mail : ram@cchlem.fr

Le RPE et les parents/futurs parents :

Les RPE informe les parents employeurs ou futurs parents employeurs sur les démarches administratives (contrats de travail, liste des assistantes maternelles, gestion de conflits...) et sur les différents modes de garde (accueil collectif, accueil personnalisé). L'accompagnement se fait au plus proche de la demande.

Un numéro unique est mis en place pour toute demande de mode de garde 06-32-11-50-14

Le RPE et les assistantes maternelles :

Le RPE est un espace aménagé pour l'accueil du jeune enfant de 0 à 3 ans (jusqu'à 6 ans en période de vacances scolaires) accompagné de son assistante maternelle. C'est un lieu d'information, d'échanges et d'accompagnement pour la professionnalisation des assistantes maternelles.



Si le métier d'assistant maternel vous intéresse n'hésitez pas à prendre contact avec la responsable afin d'échanger sur les différentes démarches et modalités pour obtenir l'agrément.

Le RPE organise chaque année des ateliers dans le cadre de « La Semaine Nationale de la Petite Enfance ». Plusieurs projets sont menés tout au long de l'année (semaine du Goût, goûter de Noël, pique nique, journée Nationale des assistantes maternelles...)

N'hésitez pas à venir découvrir le lieu !

L'ÉCOLE

L'année scolaire 2023-2024 a été pour les écoliers l'occasion de participer à de nombreuses sorties pédagogiques. A l'invitation de Madame la maire de Mortemart, les quatre classes ont participé à une initiation/découverte des différents métiers d'art lors des journées européennes des métiers d'art ensuite, ils ont pu visiter l'ancienne école de Montrol-Sénard.

Cette année, toutes les classes ont eu la chance de bénéficier d'une animation Pompiers à l'école. Des ateliers animés par les pompiers du centre de secours de Mézières se sont déroulés à l'école. Dans le cadre de la formation apprendre à porter secours, les élèves de grande section et de CP ont bénéficié d'une intervention en classe.

L'année scolaire écoulée a également été marquée par les jeux olympiques et paralympiques, de nombreux projets ont été réalisés par toutes les classes et notamment des rencontres USEP.

Lors de la kermesse de fin d'année qui a eu lieu à l'école de Nouic, une prestation artistique avec des chants et des danses a été proposée par l'ensemble des élèves du RPI.

Les élèves de moyenne et grande section ont pu bénéficier du projet classe bleue qui vise à prévenir et développer l'aisance aquatique des jeunes enfants. L'école a en partie financé ce projet grâce une tombola et aux subventions des différentes mairies du RPI. Pour cette aide non négligeable, l'équipe enseignante remercie toutes les municipalités du RPI.

Cette nouvelle année scolaire a vu plusieurs changements au sein du RPI, notamment la création d'une classe à Nouic qui a permis un rééquilibrage des effectifs et une nouvelle répartition des niveaux de classe.

Madame Randonneix, directrice durant 11 années à Mézières a quitté ses fonctions et est remplacée par Madame Fauvet.

L'équipe enseignante (Mesdames Latus, Higonnaud, Henry, Perronno) le personnel communal et inter-communal se joignent à moi pour vous souhaiter une agréable année scolaire ainsi que remercier la municipalité, l'association de parents d'élèves Nouic-Val d'Issoire et toutes les personnes qui s'investissent dans la vie de l'école.

La directrice de l'école Paule Lavergne

Le petit mot de la nouvelle directrice :

En arrivant sur le département en tant qu'enseignante, je n'avais pas imaginé me retrouver aux commandes d'une école. Malgré ces nouvelles responsabilités inattendues, je suis heureuse de participer à la vie du RPI Nouic-Val d'Issoire. L'accueil et la patience de l'équipe pédagogique Mesdames Higonnaud, Latus, Henry, Madame Randonneix et Madame Chanteraud (directrice de l'école de Nouic) ainsi que de la municipalité à mon égard contribuent à réalisation de ce défi professionnel.

Je tiens à remercier personnellement Monsieur le maire, Madame Morgat ainsi que tout le personnel communal pour leur aide précieuse.

Anne-Laure Fauvet



AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DE MEZIERES SUR ISSOIRE

L'année 2024 a été une année intense pour l'amicale des pompiers de Mézières, riche en événements.

La manifestation de Sainte Barbe est l'occasion pour nous de nous retrouver autour d'un moment convivial et agréable et elle sonne la fin de l'année. La photo du calendrier 2025 a été réalisée sur la commune de Bussière-Boffy, un grand merci à la municipalité pour son accueil.

Le rôle de notre amicale est essentiel, nous devons garder une cohésion forte et un esprit de groupe important, ceci nous permet d'avancer ensemble et de renforcer nos aptitudes sur la partie opérationnelle. Le 01 juin nous avons fêté les 70 ans du centre de secours, une expo photo a permis aux plus anciens de se plonger dans les souvenirs et les enfants des écoles ont pu découvrir la caserne en participant aux essais du matériel.

Le succès des deux marchés de producteurs a permis de montrer l'importance des manifestations dans notre village, malgré le mauvais temps au mois d'août les habitués étaient présents, ce qui prouve que c'est un moment fort pour la population et passer d'agréables soirées jusque tard dans la nuit et ce dans une belle ambiance de convivialité et de joie. Le rendez-vous est pris pour 2025.

2024 a aussi été riche en événements heureux, deux de nos collègues se sont mariés cette année tout d'abord Edouard Tison a épousé Manon le 24 Aout à Gajoubert, et le 26 Octobre Gauthier Vanhoutte a épousé Alison, à Mézières. Des moments pleins de simplicité, de partage et d'amour. Tous nos vœux de bonheur aux mariés.

Le président, le bureau et l'ensemble de l'amicale vous adressent pour 2025 leurs meilleurs vœux de bonheur et de bonne santé. Que 2025 vous apporte la joie et la réussite, pour vous et vos proches.

Francis COURTOIS



initiation aux gestes qui sauvent et prévention des risques à domicile avec les enfants des écoles du RPI

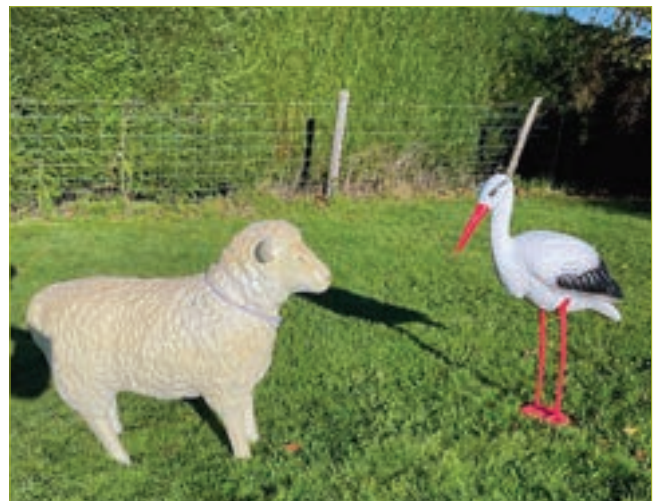


ASSOCIATION « LES AMIS DE SELTZ »

L'année 2024 a été plus calme, mais notre association a eu le plaisir d'organiser le loto du dimanche 28 avril en journée, le vide grenier dans le bourg de Mézières-sur-Issoire du dimanche 13 octobre et nous prévoyons notre loto de Noël à la salle polyvalente de Mézières-sur-Issoire.

Dernièrement les membres de notre association se sont réunis pour une assemblée générale et surtout pour préparer la venue de nos amis de Seltz dans la période du 12 au 15 juin 2025 avec la participation sans faille des communes de St Martial-sur-Isore et de Val d'Issoire.

Les membres de l'association vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne année 2025 à vous et à vos proches.



ASSOCIATION DES COMBATTANTS PRISONNIERS DE GUERRE ET COMBATTANTS D'ALGERIE, TUNISIE, MAROC SECTION DE MEZIERES/NOUIC/GAJOUBERT/MONTROL

Pour l'année 2024 notre section locale compte 29 adhérents + les sympathisants.

Les manifestations ont été les suivantes : repas du 19 mars, repas dansant du 8 mai, concours de belote, repas du 11 novembre avec LOUS SAUTADOURS DAU VINCOU.

A chaque commémoration, notre section était présente aux monuments aux morts pour rendre hommage aux soldats morts pour la France.

Le 8 MAI 2024, 79 -ème anniversaire de la Libération était placé sous le signe de la transmission à la jeunesse. A Mézières c'est la jeune Maélis qui a lu son premier discours devant le monument aux morts.

Le 10 juin, 80ème anniversaire du Massacre d'Oradour sur Glane, une des cinq commémorations d'ordre national. Nos porte-drapeaux, Thierry et Marcel présents, sont rentrés très émus par une telle cérémonie et très heureux que le Président de la République leur ait serré la main ; ça n'arrive pas tous les jours.

Les autres stèles (Bel air, le Vincou, la Croix des Martyres, Droux, Thoveyrat, Rulière, Vaulry, Cieux, Blond, le Beauvert la Brousse, le Petit Confolens, le Mas de Chaume) où ont été massacrés civils et résistants par la 2è division des Reich, ont également été honorées de nos drapeaux et de notre présence par notre section aux côtés de l'ANACR 87.

Tout citoyen peut nous accompagner lors de ces cérémonies.

Le 27 juillet nous étions au village de BRILLAC 16, pour rendre hommage aux six soldats, Canadiens et Britanniques morts dans la nuit du 22 au 23 juillet 1944, après le crash de leur avion, « Le Stirling » à proximité d'une ferme « Chez Nivard », à environ quatre kilomètres du bourg. [Les Forces aériennes canadiennes étaient en mission dans le secteur au nord de la commune. Le 23 juillet 1944, l'avion était parti de Fairford, équipé pour le parachutage, le ravitaillement et le transport des troupes, s'écrase tuant les six membres d'équipage. Âgés pour la plupart d'une vingtaine d'années, ils étaient venus intervenir dans le secteur de Montrollet pour une mission inconnue. L'équipage est enterré au cimetière de Brillac où un honneur leur est rendu

à chaque commémoration.

Lors de l'assemblée générale du 22 janvier 2024, Monsieur François MONTAGNE a reçu le diplôme de porte-drapeau remis par le Général Jean Pierre EVEN.

Des modifications sont intervenues dans la composition du bureau.

- Président d'honneur : Louis BARRIER
- Président : Alain DELARUE ; - Vice-président : André LECOMTE ;
- Secrétaire : Pascal GODRIE ; - Secrétaire adjointe : Martine DELARUE ;
- Trésorier : René BONNAUD ; - Trésorière adjointe : Anne Marie MOURRIER ;
- Porte-drapeaux : - François MONTAGNE et Thierry TEXIER.

L'agenda 2025 :

- assemblée générale : Dimanche 12 janvier,
- dates traditionnelles de commémoration suivies d'un repas,
- concours de belote : Samedi 8 novembre

Nous avons une pensée profonde et respectueuse pour nos défunts et leurs familles ainsi qu'à nos malades.

Nous vous souhaitons une bonne et heureuse année et une bonne santé 2025.

Le bureau



L'APE



Chers habitants,
Pour cette nouvelle année scolaire 2024-2025, le bureau de l'Association des Parents d'Élèves (APE) a totalement été modifié : Mme MAGNIEN Aurélie a été élue présidente, M. GODRIE Stanislas trésorier et Mme ROSENBERGER Jessica secrétaire.

Tout au long de l'année précédente, l'APE a organisé de nombreuses manifestations pour financer des projets pédagogiques ou des sorties scolaires pour les enfants du RPI Nouic Val d'Issoire : 2 ventes de madeleines Bijou,

1 vente de plants, 1 loto, 1 marché de Noël sur la place de Nouic... L'association a offert un goûter de Noël aux enfants, un dictionnaire à chaque élève entrant au CP et une calculatrice pour ceux entrant en 6ème. Elle a également fait un don pour un projet « classe bleue » (stage de natation). Dans cette continuité, le nouveau bureau de L'APE va vous proposer diverses animations et ventes tout au long de l'année scolaire : vente de sapins, de plants, un loto, un goûter pour carnaval...

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année et espérons vous rencontrer très prochainement.

Belle année 2025.

L'APE

ACCA

ACCA DE MÉZIÈRES SUR ISSOIRE



Mesdames, Messieurs, cette année notre vide grenier à très bien fonctionné grâce à votre présence et à une bonne météo. Merci à tous. La saison de chasse nous a permis de prélever 63 sangliers sur la commune ce qui prouve un essor considérable de l'espèce. Cette année nous essaierons de poursuivre au mieux les prélèvements afin de limiter les dégâts. Pour cette nouvelle saison nous avons deux nouveaux jeunes chasseurs, bienvenue à eux. L'Acca de Mézières sur Issoire vous souhaite une bonne année 2025.

CLUB DE L'AMITIE

Nous remercions les très nombreux adhérents présents à l'assemblée générale du 21 janvier 2024. Remerciements à la municipalité et aux généreux donateurs.

Les bilans administratif et financier 2023 ont été approuvés à l'unanimité.

- Alain Michel BERNARD ne souhaite pas renouveler un nouveau mandat de président.
- Claude JABOT démissionne du poste de trésorier remplaçant de Michelle BEULAGUET et du Conseil d'administration.
- Messieurs GAY Michel et CHARRY Jean Claude sont candidats.
- La cotisation annuelle soumise au vote est portée à 18 euros - 1 abstention.

LES FESTIVITES 2024

- 2 concours de belote en janvier et en octobre très satisfaisants,
- 1 repas choucroute 122 convives,
- le repas de fin d'année des adhérents 85 participants,
- voyage à GUEDELON dans le département de l'Yonne. Depuis 1998, la particularité de ce site vient d'un ambitieux projet de construction d'un château médiéval selon les moyens du 13^{ème} siècle. Grande richesse pédagogique vous pouvez admirer le travail des artisans aux méthodes de jadis (chaufournier, gâcheur, taillandier, cordier). Ce sont des métiers essentiels à la réalisation du château. Il y a également

ACCA DE BUSSIÈRE-BOFFY

La campagne 2023 - 2024 s'est déroulée dans des conditions climatiques difficiles compte-tenu des nombreux jours de pluie.



Le tableau de chasse est honorable : 1 cerf de 190 kg, 2 biches de 80 et 90 kg, 30 chevreuils et 30 sangliers.

La régulation ainsi opérée permet de limiter les dégâts occasionnés dans les cultures. Ceux-ci sont encore importants, aussi nous restons vigilants.

Concernant les zones de chasse, malgré la signalisation en place lors des battues, nous constatons la présence de promeneurs inconscients, et pire, de provocateurs qui enlèvent ou détruisent la signalisation sans se rendre compte des risques encourus. Aussi nous avons renforcé la signalisation par des affiches informant de la durée de la battue et par une surveillance du périmètre.

Le local de chasse, aménagé à Roche, est en cours de finition par l'installation du raccordement au réseau électrique. Le site sera opérationnel avant la fin de l'année.

d'autres métiers traditionnels davantage connus du public, comme les tailleurs de pierre, les charpentiers et les tuiliers.

Le conseil d'administration s'est réuni le 12 février 2024

ELECTION DU BUREAU

Présidente : ROSSIGNOL Georgette ; Vice-présidente : RAYNAUD Josiane ;

Trésorier : BERNARD Alain Michel ; Trésorier-adjoint : GAY Michel

Secrétaire : DELARUE Martine ; Secrétaire-adjointe : BERNARD Jeanine

Autres membres du C. A.

BONNAUD Fabienne ; BUSSIÈRE Marie Claude ; CHARRY Jean Claude ; PAILLER Marcel

POUMAILLOUX Gilberte ; TEXIER Thierry

Programme 2025

- | | |
|----------------------------------|-----------------------|
| - assemblée générale | 19 janvier (dimanche) |
| - belote | 25 janvier |
| - choucroute | 27 avril |
| - belote | 4 octobre |
| - repas fin d'année | 23 novembre |
| - le voyage n'est pas déterminé. | |

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour l'année 2025.

*La Présidente,
Georgette ROSSIGNOL*

LES AMIS DE PAULE LAVERGNE



L'année 2024 est en chute libre en nombre d'adhérents, 32 seulement contre 52 avant le Covid.

Cette situation est compréhensible, les plus âgés qui ont côtoyé Paule LAVERGNE ne sont malheureusement plus très nombreux ou malades.

Pour rappel : Paule LAVERGNE épouse DUMUR était institutrice à Mézières de 1921 à 1957. En parallèle elle était écrivaine et poétesse. Elle a publié 12 œuvres pour adultes, 13 livres pour enfants, 6 recueils de contes, et des livres pédagogiques. Vous pouvez retrouver tous ses écrits à la médiathèque de Mézières et Bellac. L'école et la médiathèque de Mézières portent son nom.

Cependant, l'association ne périlite pas. Le public de la soirée théâtre est toujours fidèle pour applaudir nos amis de la troupe Théâtre et Cie de Châteauponsac.

Quant au voyage c'est un car bien rempli qui s'est dirigé en Périgord. Tous ont été ravis par la découverte enchantée du Gouffre de Proumeyssac. S'en est suivi un délicieux repas à l'Auberge Médiévale d'Audrix.

L'après-midi dirige nos voyageurs vers la Maison Forte de Reignac à Tursac.

Ce château falaise, troglodytique, classé monument historique a abrité les hommes préhistoriques il y a 20 000 ans. Depuis le 14ème siècle, toutes les pièces ont été entièrement meublées et demeurent à l'identique aujourd'hui. On dit que l'esprit du Comte – le terrible Bouc de Reignac – qui sévissait sans pitié, erre toujours ici et là.

Puis à la fin de la visite, les moins sensibles ont pu visiter une exposition internationale sur le thème de « la torture au Moyen-âge ».

PREVISIONS 2025

- assemblée générale : dimanche 16 février 15 h à la Ruche
- théâtre : samedi 3 mai
- voyage non déterminé

Meilleurs vœux à tous pour l'année 2025

Le bureau

LA GYMNASTIQUE VOLONTAIRE- « A FOND LA FORME »

Après la reprise encourageante des activités au cours de l'année écoulée, nous nous réjouissons de commencer cette nouvelle saison avec une équipe de 35 adhérent.e.s, soit une augmentation de 60% des effectifs, ce qui est déjà une belle performance !

Nous tenons à préciser que la gym volontaire est ouverte à toutes et tous, femmes et hommes de plus de 18 ans (la 1ère séance « découverte » est offerte) et nous saluons à cet égard les 3 premiers courageux qui se mesurent cette année à la tonicité des sportives de Val d'Issoire et de ses environs.

Nous remercions notre coach professionnel, Nasser, qui a accepté de s'engager à nouveau à nos côtés ; il assure des séances qui aident à renforcer les muscles tout en améliorant les capacités cardio-respiratoires, et toujours dans une ambiance très conviviale !

Nous remercions également Monsieur le Maire de Val d'Issoire et son conseil municipal pour le prêt à titre gracieux de la Salle Polyvalente et pour la subvention allouée. Cette aide, ainsi que celle du Crédit Agricole nous permettent de faire l'acquisition du matériel et des nouveaux accessoires nécessaires aux exercices. Merci donc pour ce soutien renouvelé.

Nous aurons le plaisir de déguster la galette des Rois le 13 janvier 2025.

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour 2025 et au plaisir de vous accueillir tous les lundis de 19h à 20h, à la Salle Polyvalente de Mézières !

Composition du bureau :

Président : Yolande DAVID (06 74 12 77 46)
Trésorière : Sylvie BLONDET (07 70 01 75 77)
Secrétaire : Sandrine PAILLE-CHABASSIER
(06 49 00 24 34)

Le bureau



ASSOCIATION LES AMIS DES FLEURS

L'association « les amis des fleurs », en collaboration avec la commune, continue ces actions pour le fleurissement des deux communes déléguées. Nous privilégions toujours les plantes vivaces en pleine terre dans un souci écologique d'économie d'eau et d'entretien. Depuis deux ans nous nous servons du compost fait à partir des tontes et nous n'utilisons plus d'engrais.

L'année 2024 a vu la réalisation de nouveaux parterres de fleurs :

- devant la station essence
- place de la République
- sur la place de l'église de Bussière-Boffy



ainsi que la réalisation d'un micro potager à la Résidence Autonomie qui permet de créer une activité pour les résidents ajouté au plaisir de manger les légumes récoltés.

Deux achats ont été effectués cette année :

- Une micro serre pour nous permettre de faire nos plants
- Un récupérateur d'eau qui sert à arroser le potager

Merci à tous les adhérent-e-s qui participent à l'organisation des manifestations (fête des fleurs, loto, concours de fleurissement) et celles et ceux qui soutiennent l'association.



COMITÉ DES FÊTES BUSSIÈRE BOFFY

Depuis sa création le Comité des fêtes et animations de Bussière-Boffy organise des événements culturels, éducatifs et à vocation sociale avec le souci constant d'allier convivialité, développement économique et rayonnement de la commune. Le succès de la fête du village et du vide grenier du 4 août dernier témoignent parfaitement des besoins de nos concitoyens en matière d'animation et de lien social.

En étendant l'emprise du vide grenier au terrain de camping de Bussière-Boffy, les bénévoles ont su animer cette journée à la grande satisfaction du public : Des jeux pour les enfants, et pour les plus grands des tournois qui rappelaient les jeux inter-village du passé, ponctués d'intermèdes musicaux réalisés par une chorale locale et un groupe de musique brésilienne, composé notamment d'une native du village.

Les séquences étant annoncées par « une crieuse » qui arpentait les allées de notre beau village. Bien entendu, la restauration n'avait pas été négligée et le public avait le choix entre une buvette servant des sandwiches à base de produits locaux et des plateaux repas proposés par le restaurant La Mandragore. Près de la buvette, quelques producteurs locaux ont pu exposer leur savoir-faire et mettre en valeur la qualité de leurs produits.

Le Comité des fêtes tient à remercier tous les participants qui, par leur engagement constant, ont contribué au succès de cette journée : bénévoles, commerçants et producteurs locaux, personnel communal et élus municipaux.

Outre une soirée diapos sur le Maroc et un pique-nique aux Baillarjouds, le Comité a organisé durant l'hiver dernier des soirées autour de jeux de société, soirées qui ont recommencé dès ce mois de novembre, le premier vendredi



de chaque mois, et devraient se poursuivre jusqu'au printemps. Premier rendez-vous de 2025, un bal trad vous sera proposé le 8 février à la salle polyvalente.

N'hésitez pas : rejoignez le Comité des fêtes et animations et participez activement à l'animation du village !

Contact : hennique@aol.com

LES ROBINS DES CHAMPS

Cette année encore, c'est avec beaucoup de plaisir que nous avons pu réaliser nos deux événements phares, afin de pouvoir tous nous rassembler.

Notre repas convivial du mois de Mars s'est déroulé à la salle des fêtes de Mézières sur Issoire, autour d'un cochon à la broche. La convivialité était comme chaque année au rendez-vous.

Au mois d'août, notre traditionnel concours de labour s'est lui aussi déroulé à Mézières sur Issoire, 26 concurrents étaient présents. Beaucoup de jeunes conducteurs ont participé pour la première fois, bénéficiant de l'expérience et de précieux conseils de certains habitués !

Pour clôturer cette belle journée, un repas 100 % fermier a été servi, avec cette année un burger d'agneau et des glaces fermières, de quoi faire découvrir les produits locaux et régaler petits et grands !

En parallèle de ces manifestations, il est toujours important pour nous de maintenir la solidarité entre agriculteurs, avec nos groupements d'achat. Notamment pour les rouleaux de

plastique enrubannage colorés dont une partie du prix est reversée en faveur de la recherche contre le cancer.

Nous tenions à vous remercier, d'être présents chaque année lors de nos manifestations ainsi que nos partenaires qui nous soutiennent avec leurs nombreux lots !

Tout cela est possible grâce à une équipe de robins des champs soudée et motivée !

Nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année et nos meilleurs vœux pour cette année 2025 !



GVA DE MÉZIÈRES ET BELLAC (GROUPEMENT DE VULGARISATION AGRICOLE)

Le GVA a pour but de diffuser le progrès agricole et ainsi participer à l'animation du territoire. Il fonctionne sur les cantons de Mézières/Issoire et Bellac, grâce aux cotisations des agriculteurs et au soutien des municipalités. A Mézières, c'est un conseiller de la chambre d'agriculture qui assure cette mission depuis la création du GVA.

Le GVA de Mézières et Bellac est le moteur de plusieurs collectifs d'agriculteurs, travaillant sur des thèmes variés, en rapport avec le développement agricole.

Le groupe « Paille »

Des éleveurs du GVA se sont regroupés pour rechercher la paille, car dans certains systèmes d'exploitation, les besoins sont plus importants que ce que les surfaces en céréales permettent de récolter. L'approvisionnement en paille pose problème car l'emblavement habituel n'a pas pu être respecté en raison de conditions climatiques très difficiles. Mais les éleveurs cherchent des solutions de substitution et les démonstrations de Switch Grass faites à Mézières sur

Issoire s'avèrent prometteuses. Cette graminée pérenne, de la famille des fétuques, s'est bien adaptée aux conditions du secteur.

Le groupe « achat collectif »

Depuis plusieurs années, une dizaine d'agriculteurs se regroupe pour choisir et acheter leurs semences fourragères. Depuis 2 ans, la démarche a été étendue aux carbonates.

C'est 3 700 kg de semences fourragères et 950 T de carbonate qui ont été ainsi négociés collectivement.

Le groupe « semences d'ici »

Afin de limiter les charges et pour cibler des variétés adaptées aux conditions du secteur, les agriculteurs ont mis en place des micro-parcelles de comparaison de variétés. Ce travail minutieux a commencé à établir les premiers résultats. Il va se poursuivre en 2025, avec de nouvelles pistes.



CYCLO CANTON

Les années se ressemblent.

Un repas convivial, une semaine à Merlimont (marche, vélo, visite à Amiens, le Touquet, Saint Valéry sur Somme, Boulogne sur mer (l'aquarium).

Pique-nique annulé à cause de la météo.

Toujours les sorties vélo le dimanche matin.

Bonne année 2025 et bonne santé





Une année riche en événements

L'association SLBM a clôturé l'année 2024 en beauté ! Grâce à l'engagement de nombreux bénévoles, l'association a organisé un spectacle son et lumière des plus réussis, suivi d'un chaleureux marché de Noël. Ces événements ont ravi petits et grands, créant une ambiance festive et conviviale au cœur de notre commune.

Un rayonnement reconnu. Le dynamisme de l'association SLBM ne passe pas inaperçu. En 2024, elle a reçu la prestigieuse récompense du ruban vert du Crédit Agricole, une reconnaissance de son engagement en faveur de la vie locale et de ses actions solidaires.

Le bureau de l'association sera renouvelé en 2025.

Les membres, motivés et pleins d'enthousiasme, ont déjà de nombreux projets en tête pour l'année à venir.

Merci à tous les bénévoles et partenaires !

Ces réalisations n'auraient pas été possibles sans l'implication de tous les bénévoles de l'association SLBM.

Un grand merci à eux pour leur dévouement et leur créativité.



FOIRE OVINE DE MÉZIÈRES SUR ISSOIRE

La foire ovine de Mézières sur Issoire se tient un lundi sur 2, sur le champ de foire, où les bénévoles accueillent les apporteurs dès 7 h, avec le soutien des agents municipaux. Malgré la diminution du nombre d'élevages, les apports restent quasiment stables, autours de 3000 animaux par an et la présence des acheteurs confirme l'importance de ce rassemblement.

	2021	2022	2023	2024 (estimation)
Total des apports	2 824	4 193	3 146	3 330

Les bénévoles se mobilisent à chaque rassemblement et tout particulièrement lors de la foire primée qui est organisée le 1er lundi de Juin.

C'est une véritable vitrine du savoir-faire des éleveurs qui est jugée par des experts. L'édition 2025 sera maintenue car la foire primée mobilise au-delà des habitués, avec une représentation notable de la Charente, de la Dordogne et de la Gironde.

Lots de 8 agneaux

1^{er} prix : Jean-Pierre MAREUIL, Darnac.

2^{ème} prix : Philippe TERRADE (EARL du Pont des Brosses) Mézières sur Issoire.

3^{ème} prix : Yan VENDE (SCEA Vendé St Denis) Mézières sur Issoire.

Lots de 4 agneaux

1^{er} prix : Bernard JOLLY, Peyrat de Bellac.

2^{ème} prix : Christophe PAILLER, St Ouen sur Gartempe

3^{ème} prix : Olivier GANDOIS, Mézières sur Issoire

Pour 2024, les organisateurs ont dû faire face à une difficulté inattendue : les intempéries !

Effectivement, la pluviométrie excessive à partir d'octobre 2023 a compliqué la gestion des arrivées et les embarquements des ovins, le respect du bien-être des animaux et des éleveurs. Ce fut particulièrement problématique pour les lots d'agneaux de contre-saison.

FAMILLE RURALE

L'association Familles Rurales propose cette année encore des activités de bien-être et de loisirs et vous invite à consulter le tableau ci-dessous pour y trouver celle qui peut vous convenir. On peut commencer toute activité à tout moment de l'année ; deux séances d'essai sont toujours possibles avant de s'engager.

Outre les activités régulières, une sortie familiale annuelle est proposée. Cette année elle a conduit une soixantaine de

participants à Bordeaux pour une visite de la ville, une mini-croisière sur la Garonne, suivie d'un repas gastronomique sur les quais. La visite du Bassin de Lumière a pu enchanter chacun autour des tableaux de peintres flamands qui s'animent, prennent vie sur les parois de cette ancienne base sous-marine.



MISE EN LUMIÈRE STIMECA

Stimeca est une tôlerie industrielle spécialisée dans la fabrication de pièces métalliques pour des grandes entreprises internationales. Créée en 1989 par Christian et Marie-Dominique Bouzage, l'entreprise s'est développée tout en restant une entreprise familiale. Après avoir travaillé dans des groupes industriels, Mathieu et Thomas l'ont rejointe respectivement en 2011 et 2015. Mathieu gère la direction commerciale, RH et achats de l'entreprise tandis que Thomas gère la direction industrielle et financière. La transmission de l'entreprise a commencé en 2016 et s'est achevée en 2023.

Christian et Marie-Dominique ont pu ainsi prendre leur retraite.

Les pièces que nous fabriquons à partir des plans de nos clients sont faites à partir de tôles d'acier, d'inox ou d'aluminium. Elles sont découpées avec des machines de découpe laser de haute technologie, pliées avec des machines à commande numérique et soudées avec des procédés manuels ou robotisés.

Stimeca a d'abord été créée pour le secteur de l'automobile. Mais ces marchés très fluctuants et fortement soumis à la concurrence des pays à bas coûts d'Europe de l'Est et d'Asie, l'ont poussé à évoluer vers d'autres marchés tout en sortant définitivement de l'automobile au début des années 2000.

L'entreprise travaille aujourd'hui pour des secteurs d'activités tels que les agro-équipements, la manutention et TP, le transport, le naval, la sécurité et l'industrie. Parmi les clients les plus notables on peut citer Claas Tractor, Kuhn ou encore Manitou.

Claas Tractor est un fabricant de tracteurs dont l'usine est située au Mans. Stimeca lui fournit plusieurs dizaines de milliers de pièces chaque mois. Les livraisons journalières permettent d'approvisionner en flux tendu cette chaîne d'assemblage qui sort un tracteur neuf toutes les 8 à 10 minutes. Ce type de client nécessite une organisation très performante afin de fournir des pièces de qualité, avec des performances de livraison élevées pour ne pas arrêter la chaîne d'assemblage, et des prix compétitifs pour que le client choisisse d'acheter en France plutôt qu'à l'étranger. Ces clients réalisent régulièrement des audits de Stimeca afin de vérifier que l'organisation est adaptée à leurs attentes. Leurs exigences sont multiples et en constante évolution. Ces groupes internationaux exportent la majorité de leurs produits en Europe et dans le monde. Ce sont des entreprises dont la qualité des matériels est reconnue et dont les volumes de vente sont importants. Ces caractéristiques permettent à Stimeca d'avoir des perspectives de chiffre d'affaires intéressantes dans un contexte économique mondial très fluctuant.



Les enjeux de Stimeca sont multiples :

- faire face à la concurrence en améliorant continuellement le performance qualité, délais et coûts
- s'adapter à l'inflation des prix des matières premières, des énergies, et de tout ce que l'entreprise achète en installant par exemple des panneaux photovoltaïques et en travaillant en étroite collaboration avec des fournisseurs performants
- avoir les ressources humaines adaptées à la croissance de l'entreprise en termes de nombre et de compétences en proposant un environnement de travail dans lequel chaque personne est impliquée.

Stimeca compte 55 collaborateurs travaillant dans les différents services que ce soit en production ou dans les fonctions support (commercial, comptabilité, approvisionnements, qualité, RH, méthodes de production...).

L'entreprise met en place des plans de formation afin de faciliter l'accès aux métiers de l'entreprise notamment pour le personnel sans expérience dans son domaine. Les besoins sont permanents n'hésitez pas à envoyer vos candidatures à recrutement@stimeca.com

CALENDRIER DES FESTIVITES - SALLE POLYVALENTE (SP) - LA RUCHE (R)

JANVIER

10- VOEUX Mézières (SP)
 11 – VŒUX Bussièrre Boffy
 12 – AG ACPG
 18 – TELETHON Repas (SP)
 19 – TELETHON Randonnée
 AG Club de l'amitié
 25 - BELOTE Club de
 l'amitié (SP)

FEVRIER

8 – BAL – TRAD Comité
 des fêtes B-Boffy
 15 – AG Paule Lavergne (R)
 22- BELOTE Foot (SP)
 28 – AG CREDIT
 AGRICOLE (SP)

MARS

1er- REPAS Robin des
 champs (SP)
 8 – LOTO (APE)
 Association des parents
 d'élèves (SP)
 15 – LOTO Amis de Seltz
 (SP)
 29 – AG SLBM (R)

AVRIL

26- CHOUCROUTE Club
 de l'amitié (SP)

MAI

3- THEATRE Paule
 Lavergne (SP)
 8 –COMMEMORATION
 REPAS ACPG (SP)

JUIN

13-14-15 Réception des
 Seltzois.(SP)
 22- AG ACCA (R)

JUILLET

5 – SOIREE BOUM
 Association des parents
 d'élèves (SP)
 12-13-14 – SLBM 87 (SP)
 19 – MARCHÉ DES
 PRODUCTEURS
 Amicale des Pompiers

AOUT

9 – CONCOURS DE
 LABOUR Robin des champs
 15 – VIDE GRENIER
 ACCA (SP)
 19 – MARCHÉ DES
 PRODUCTEURS Amicale
 des Pompiers

SEPTEMBRE

12 – AG Super nounous (R)

OCTOBRE

4 – BELOTE Club de
 l'amitié (SP)
 19 – VIDE GRENIER Amis
 de Seltz
 25 – REPAS des aînés (SP)
 31 – HALLOWEEN APE
 (SP)

NOVEMBRE

8 – BELOTE ACPG (SP)
 11 – COMMEMORATION
 REPAS ACPG (SP)
 22 – REPAS Club de l'amitié
 (SP)
 30 – BOURSE AUX JOUETS
 Super nounous (SP)

DECEMBRE

13 – Ste BARBE Amicale
 des pompiers
 20 – LOTO Amis de Seltz
 (SP)



34

LES DECHETS ENCOMBRANTS, C'EST QUOI ?

Déchets provenant de l'activité domestique des ménages qui, en raison de leur nature ou de leur poids, ne peuvent être pris en compte par la collecte habituelle des OMA (Ordures ménagères ou assimilées) et nécessitant un mode de gestion particulier. Ils comprennent notamment les appareils électroménagers hors d'usage, la literie, le mobilier, les produits métalliques, divers objets en matières plastiques...

SONT EXCLUS DE LA COLLECTE :

- ◇ Les déchets verts
- ◇ Les gravats
- ◇ Les produits qui ont pour destination les ECO POINTS
- ◇ Les OMA (Ordures ménagères et assimilées)
- ◇ Les déchets dangereux des ménages qui ne peuvent pas être pris en compte lors de la collecte des encombrants sans créer de risques pour les personnes ou pour l'environnement. Ces déchets peuvent être explosifs, corrosifs, nocifs, toxiques, irritants, inflammables ou d'une façon générale dommageables pour l'environnement (exemples : produits chimiques, peintures, phytosanitaires, solvants...)
- ◇ Les huiles usagées
- ◇ Les pneus
- ◇ Les tôles en fibrociment
- ◇ Les bâches agricoles
- ◇ Les cuves à fioul d'une capacité supérieure à 700 litres
- ◇ Les poêles et bidons non vidés.

SERVICE RENDU :

MAXIMUM, association agissant dans le domaine de l'insertion sociale par l'activité économique, s'engage à ramasser tous les encombrants des particuliers, à l'exclusion des professionnels et des personnes morales.

L'Association réalise une collecte du type « porte à porte » avec une inscription préalable auprès de la mairie sur liste nominative qui est envoyée à MAXIMUM au plus tard la veille de la collecte.

LE JOUR DE LA COLLECTE :

Les agents de MAXIMUM n'entrent pas chez les personnes, les encombrants doivent être déposés sur le bord de la route selon les dates prédéfinies, avant 8 H, horaire de début de collecte.

Afin de faciliter le travail des collecteurs, il est demandé aux particuliers de trier les déchets déposés par type d'encombrant.

En cas d'oubli d'inscription, les encombrants ne seront pas collectés et la collecte sera reportée à la prochaine date.

Attention : les tas d'encombrants supérieurs à 4 m³ ne relèvent pas de la collecte d'encombrants, mais font l'objet d'une prestation de débarras de maison. Les personnes ne doivent pas s'inscrire à la mairie mais contacter MAXIMUM afin de fixer un rendez-vous pour voir les encombrants et établir un devis.

LE DEBARRAS DE LA CAVE AU GRENIER :

Afin de faciliter le nettoyage d'une maison ou d'un bâtiment, MAXIMUM réalise des débarras de la cave au grenier sans écrémage.

A la demande, nous nous rendons sur place pour réaliser une évaluation du coût du débarras.

Un devis est alors proposé avec photos.

Le montant de ce devis dépend du taux de réemploi des objets à débarrasser.

Après acceptation, une équipe de MAXIMUM vient débarrasser les divers encombrants définis dans le devis, à la date prévus avec le particulier.

MAXIMUM

1 Les Masgrimauds - 87160 MAILHAC SUR BENAIZE

Tél. : 05 55 76 22 78 - Mail : maximum87@orange.fr

EOLIENNES

Chers habitants,

Comme vous avez pu l'observer, les 4 éoliennes du parc éolien de La Forge sont érigées depuis cet été ! La réalisation des fondations en béton armées avait eu lieu en fin d'hiver et au printemps 2024 et malgré les conditions climatiques, les intervenant ont su trouver les solutions pour respecter le calendrier de construction afin de laisser place aux équipes de montage et aux grutiers au début de l'été.

Les éoliennes, d'un diamètre de rotor de 136m et fournies par VESTAS, ont une puissance nominale de 3MW. Elles sont entrées en phase de tests et ont donc réalisées leurs premiers tours de pâles en ce mois de novembre, pour l'arrivée de la saison ventée.

En accueillant le parc éolien de La Forge, Val D'Issoire participe activement à la transition écologique du territoire en produisant une énergie décarbonée, injectée dans le réseau électrique Enedis. Chaque année ce seront environ 26 000 mégawatheures qui seront produits, permettant ainsi d'éviter annuellement l'émission d'environ 1 150 tonnes de CO₂ par rapport au système électrique français et 10 000 tonnes de CO₂ par rapport au système électrique européen. Le parc éolien produira l'équivalent de la consommation d'électricité annuelle d'environ 7 000 foyers (hors chauffage).

L'implantation des éoliennes participe également à l'activité économique locale, comme vous pourrez l'observer, les équipes locales de Vestas (basées à Lussac Les Châteaux et Confolens) seront présentes régulièrement pour assurer la maintenance du parc et différents prestataires passeront sur site dans le cadre de l'exploitation du parc et de son suivi écologique. Par ailleurs, la fiscalité induite par le parc éolien et perçue annuellement par la commune de Val d'Issoire sera de l'ordre de 43 000 €/an.

Les derniers travaux de réaménagement et de remise en état des voiries doivent avoir lieu cet hiver et au printemps prochain... selon les conditions météo !

Raphael Saulnier pour la Centrale Eolienne de La Forge



FICHE HORAIRE CARS RÉGIONAUX VAL D'ISSOIRE-LIMOGES



Horaires

VALABLES DU **01/09/2024** AU **31/08/2025**

**CARS
RÉGIONAUX**

**LIGNE
192**

PLUS D'INFORMATION : **0970 870 870** APPEL NON SURTAXÉ.

VAL D'ISSOIRE → ORADOUR SUR GLANE → LIMOGES

36

Périodicité		Étendue scolaire	Toute l'année	Étendue scolaire	Toute l'année		
		19202	19204	19214	19220	19206	19208
Jours de circulation		lmMjv--	lmMjv--	-----s-	-----s-	lmMjvs-	lmMjvs-
VAL D'ISSOIRE	Pl de la République	06:19		07:05			
NOUIC	Plaisance	06:24		07:10			
	Place Justin Labuze	06:26		07:12			
MORTEMART	Bourg	06:30		07:16			
BLOND	Bourg	06:35		07:21			
CIEUX	Bourg	06:43		07:29			
	Étang de Cieux	06:44		07:30			
	Le petit Charrat	06:46		07:32			
ORADOUR SUR GLANE	Champ de Foire	06:55	06:55	07:40	07:40	11:55	16:50
VEYRAC	La Plaine		06:59		07:44	11:59	16:54
	Les Cinq Routes		07:02		07:47	12:02	16:57
VERNEUIL SUR VIENNE	Beauvalet		07:05		07:50	12:05	17:00
	La Bouteille		07:07		07:52	12:07	17:02
	La Côte		07:08		07:53	12:10	17:04
LIMOGES	Armand Dutreix		07:20		08:03	12:20	17:16
	Place des Carmes		07:25		08:08	12:24	17:22
	Place W. Churchill A		07:30		08:10	12:29	17:24
	Opéra		07:34		08:13	12:30	17:26
	Place Jourdan		07:36		08:15	12:32	17:28
	Terminal Cars		07:38		08:20	12:35	17:30

Légende : **l** : lundi, **m** : mardi, **M** : mercredi, **j** : jeudi, **v** : vendredi, **s** : samedi, **d** : dimanche.

- Point d'arrêt de la région Nouvelle-Aquitaine
- Point d'arrêt de Limoges-Métropole

OÙ SE RENSEIGNER ?



Le centre d'appels répond du lundi au vendredi de 8h à 19h.
Et du lundi au samedi de 8h à 19h de juin à septembre.

APPEL NON SURTAXÉ



Vous êtes tenus d'attacher votre ceinture dans les autocars et transports à la demande.



Horaires

VALIDABLES DU 01/09/2024 AU 31/08/2025

CARS RÉGIONAUX

LIGNE
192

PLUS D'INFORMATION : **0970 870 870** APPEL NON SURTAXÉ.

LIMOGES → ORADOUR-SUR-GLANE → VAL D'ISSOIRE

Périodicité		Toute l'année			Période scolaire	Toute l'année	Période scolaire	Toute l'année	Période scolaire
Numéro de service		19201	19215	19203	19205	19219	19229	19207	19209
Jours de circulation		lmMjv--	-----s-	lmMjvs-	--M----	-----s-	-----s-	lmMjv--	lm-jv--
LIMOGES	Terminal Cars quai n° 2	07:55	08:25	12:35		17:30		18:20	
	Place Jourdan	07:57	08:28	12:37		17:32		18:22	
	Opéra	08:00	08:30	12:40		17:35		18:25	
	Place W. Churchill F	08:02	08:32	12:42		17:38		18:28	
	Place des Carmes	08:05	08:35	12:45		17:41		18:31	
	Armand Dutreix	08:08	08:38	12:48		17:44		18:34	
VERNEUIL SUR VIENNE	La Côte	08:14	08:44	12:53		17:49		19:39	
	La Bouteille	08:16	08:46	12:54		17:51		18:41	
	Beauvalet	08:17	08:47	12:55		17:52		18:42	
VEYRAC	Les Cinq Routes	08:22	08:52	13:01		17:56		18:46	
	La Plaine	08:25	08:55	13:03		17:58		18:48	
ORADOUR SUR GLANE	Champ de Foire	08:30	09:00	13:08	13:08	18:00	18:00	18:52	18:52
CIEUX	Le petit Charrat				13:13		18:05		18:57
	Étang de Cieux				13:17		18:09		19:01
	Bourg				13:18		18:10		19:02
BLOND	Bourg				13:24		18:16		19:08
MORTEMART	Bourg				13:29		18:21		19:12
NOUIC	Place Justin Labuze				13:33		18:24		19:15
	Plaisance				13:36		18:25		19:16
VAL D'ISSOIRE	Pl de la République				13:40		18:30		19:20

Légende : **l** : lundi, **m** : mardi, **M** : mercredi, **j** : jeudi, **v** : vendredi, **s** : samedi, **d** : dimanche.

- Point d'arrêt de la région Nouvelle-Aquitaine
- Point d'arrêt de Limoges-Métropole

OÙ SE RENSEIGNER ?



Le centre d'appels répond du lundi au vendredi de 8h à 19h.
Et du lundi au samedi de 8h à 19h de juin à septembre.



Vous êtes tenus d'attacher votre ceinture dans les autocars et transports à la demande.

Gérez vos déplacements avec



AVEC L'APPLI MODALIS, votre smartphone devient votre titre de transport !



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine

La Région vous transporte

Toute l'information sur transports.nouvelle-aquitaine.fr

HIHL



L'Hôpital Intercommunal du Haut Limousin

Site internet : www.hihl.fr

Ce sont 3 sites spécialisés dans la prise en charge des personnes âgées, avec pour chacun leurs spécificités.

SITE JOLIBOIS

4, avenue Ch. de Gaulle – 87300 BELLAC

SITE LA JOSNIERE

9, avenue F. de la Josnière – 87210 LE DORAT

SITE BEAUSEJOUR

8, avenue G. Sand - 87190 MAGNAC-LAVAL

Le cas échéant se rapprocher de son médecin traitant.

Consultations de spécialistes de l'HIHL site de Bellac

Le secrétariat médical : 05.55.47.20.03

- Alcoologie et addictologie
- Angiologie (Echo-doppler artériels et veineux)
- Cardiologie
- Pose de holters
- Chirurgie gynécologique
- Dermatologie
- Douleur
- Diététique
- Gynécologie
- Hématologie
- Obstétrique (sage-femme)
- Ophtalmologie (+ 65 ans)
- Orthopédie
- Pneumologie-Allergologie
- Soutien psychologique aidant principal d'un malade Alzheimer ou apparentée
- Urologie





PLOMBERIE - CHAUFFAGE
ÉNERGIES RENOUVELABLES
CLIMATISATION - DÉPANNAGES

ENTREPRISE BARDU www.plomberie-chauffage-bardu.fr

Sylvain BARDU
e-mail : entreprise.bardu.sasu@gmail.com
2, rue Saint-Paul - 87300 PEYRAT-DE-BELLAC - Tél. 05 55 68 77 45

Siret : 829 924 554 00019



Maçonnerie - Couverture - Rénovation
Le Massevin 87330 NOUIC
05-55-68-37-99 / 06-33-48-80-32
sarl-jammet-branthome@wanadoo.fr



CRÉDIT AGRICOLE DE MEZIERES SUR ISSOIRE
28 place de la République
87330 MEZIERES SUR ISSOIRE
05 87 59 05 20

ca-centreouest.fr

Crédit Agricole de l'ouest agricole d'Issoire au Centre-Ouest. Société coopérative à capital variable, agréée en tant quetablissement de crédit. 881 007 457 RCS Limoges. Siège social : 29 boulevard de Fontenay - 87000 Limoges. Capital : 90 000 000 000 €. www.ca-centreouest.fr. Société de crédit agricole à caractère coopératif et agricole. Les informations en disposition sous le numéro 07 522 854.



LA TERRE DE NOS PÈRES

Stéphane Villetcaut

MIEL BIO DU HAUT-LOUISIN

11 bis rue de marché ovin
87330 Val d'Issoire

06 71 90 81 67
stephane.villetcaut@outlook.fr



Tél. 05 45 85 33 77
Port. 06 09 27 00 00
dumasdelage@bati16.com
www.dumasdelage-batiment.fr
16420 LESTERPS

- ✓ Maçonnerie
- ✓ Couverture
- ✓ Funéraire
- ✓ Carrelage
- ✓ Terrassement
- ✓ Cloison sèche



**Vente-Achat et Expertises
Immobilières**

Mézières sur Issoire • 87330 Val d'Issoire

06 33 12 66 24

pasquet.fred@orange.fr

www.fredericpasquet-immobilier.com

J.CAILLE - SEMAM

S.A.R.L.



**PEINTURE bâtiments
& ISOLATION**
Intérieur - Extérieur

Stéphane LEBRET - 06 18 72 42 60

- Isolation thermique par l'extérieur
- Façades, Ravalement
- Démoussage Toitures

Tél : 05 55 76 49 60

Gedimat Matériaux de construction
SECB

PLOMBERIE - SANITAIRE - CHAUFFAGE
CLIMATISATION - COUVERTURE - ZINGUERIE
ENERGIES RENOUVELABLES
ENTRETIEN - SAV

Tel. **05 55 68 01 45**
50 route de Limoges - BP 6 - 87300 BELLAC
E-mail : s.e.c.b.sa@wanadoo.fr
Site : www.secb-87.fr

Jérôme MENDES
MENUISIER - EBENISTE

Restauration de meubles
Pose Bois et PVC
Agencement & Fabrication

87330 NOUIC
☎05 45 30 75 54
06 78 27 59 92



ECO HYGIÈNE

Stéphane MALLET
06 80 06 93 50
contact@ecohygiene.fr

2 Sentier des Douves - 86340 NOUAILLÉ-MAUPERTUIS
Dépôt: ZA de la Bouldière - 86340 NIEUIL L'ESPOIR
Tél. 05 49 41 25 17 / Fax 05 49 53 46 48



Alimentation Marchoise

Tél : 05.55.68.33.50 / 87330 VAL-D'ISSOIRE

- Boucherie
- Charcuterie
- Plats cuisinés
- Épicerie
- Dépôt de Pain
- Bar • Tabac
- Presse • FDJ





Entreprise Générale de Batiment

**bâtiment
service
assistance**

CONCEPTIONS
REALISATIONS
TRAVAUX NEUFS
RENOVATIONS
ENTRETIEN

CONSTRUCTION
DE MAISONS
INDIVIDUELLES

Avec vous, de la conception à la réalisation !

Siège social :
75, Avenue de Bellac
87330 - MEZIERES SUR ISSOIRE
tél : 05 55 60 03 84
e-mail : contact@bsa87.fr



 **Bâtiment Service Assistance - BSA**



LIMAGRI MOREAU




- SAINT VICTURNIEN - 05.55.03.84.25
- LIMOGES - 05.55.43.91.62
- COGNAC LA FORET - 05.55.03.81.51
- MEZIERES SUR ISSOIRE - 05.55.68.30.80
- SAINT YRIEIX LA PERCHE - 05.55.48.68.39
- CONFOLENS - 05.45.30.22.26
- SAINT LEONARD DE NOBLAT - 05.55.56.17.81



www.limagri.com

TAXI CORDIER

TAXIS TPMPR 7j/7 24H/24 05 55 68 14 67

Véhicules climatisés de la berline au minibus 06 61 58 88 05



TRANSPORT DE PERSONNES A MOBILITE REDUITE
TRANSPORT TOUTES DISTANCES
TRANSPORTS MEDICAUX-TIERS PAYANT
GARES ET AEROPORTS
VEHICULES DE 1 A 8 PLACES-CLIMATISEES

Communes de destination: Blausac-Popet-de-Belle-Maison-Ducim-Magnac-Lond-et-Saint-Ladre 06450145068800020



SARL PAILLOT ET FILS

TRAVAUX
PUBLICS

31, rue de la Royère
87600 ROCHECHOUART

Assainissements individuels et collectifs - Démolitions
Goudronnages - V. R. D. - Canalisations
Lotissements - Plateformes industrielles

Tél. : 05 55 03 69 19 - Fax : 05 55 03 79 41

Email : pailloetfils@wanadoo.fr
Site : www.vrd-paillot-saintjunien.fr

sarl

Bellac Ambulances

TAXI

Communes de stationnement :

- 📍 Bussière Boffy
- 📍 Mézières sur Issoire
- 📍 Peyrat de Bellac



05 55 68 70 56

bellacambulances@orange.fr

TAXI

sarl

Bellac Ambulances

VSL AMBULANCES TAXIS

- 📍 Siège social : 5 impasse de la Forge
BP 27 SISSAC
87300 PEYRAT DE BELLAC
- 📍 Dépôt : IC rue des Glaïeuls
87300 BELLAC



05 55 68 70 56

Marie Lise & Pascal GODRIE

